



2012 EN BANLIEUES

association des maires

VILLE & BANLIEUE
de France

2012 EN BANLIEUES

association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France





SOMMAIRE

Les temps forts de l'année 2012	5
---------------------------------	---

Ville & Banlieue au cœur de l'action publique

• POLITIQUE DE LA VILLE	15
• ÉDUCATION	19
• SANTÉ	23
• LOGEMENT	27
• INSERTION - EMPLOI	31
• SOLIDARITÉ FINANCIÈRE	35
• SÉCURITÉ - PRÉVENTION	39
• CITOYENNETÉ - DÉVELOPPEMENT DURABLE	43
• SPORT - JEUNESSE	47
• CULTURE	51

Partenariats	54
--------------	----

Réunions statutaires	58
----------------------	----

Agenda des activités 2012	59
---------------------------	----

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2012



LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2012

UNE ANNÉE TRÈS POLITIQUE L'ASSOCIATION EN CAMPAGNE POUR LES BANLIEUES

Pour Ville & Banlieue, 2012 a d'abord été celle de l'élection présidentielle. Avec un enjeu particulier pour les villes populaires des périphéries urbaines : faire reconnaître le besoin et l'urgence, les leçons des émeutes de 2005 ayant été, semble-t-il, trop vite oubliées.

Dans ce contexte, l'association a fourni en début d'année un intense travail, pour élaborer en quelques semaines et sur la base des réflexions de ses commissions thématiques, 120 propositions pour changer le visage et la vie des banlieues.

Ces propositions, rassemblées en un manifeste intitulé « 120 maires de banlieue, 120 propositions, 1 programme », ont été présentées au public en conférence de presse à l'Assemblée nationale le 8 mars 2012, puis adressées à chaque candidat à l'élection présidentielle. Parmi ceux-ci, Nicolas Dupont-Aignan, Jean-Luc Mélenchon, Eva Joly, Nicolas Sarkozy et François Hollande nous ont fait des réponses argumentées, nous annonçant vouloir reprendre telles ou telles de nos propositions.

Ce travail et les rencontres qui s'en sont suivies, ainsi que les deux périodes électorales, ont occupé tout le premier semestre de l'année jusqu'à la mise en place du deuxième gouvernement Ayrault.

Nous avons donc pris le parti de construire



© Claire Macel & Dominique Jassin / Nanterre

le présent rapport d'activités sur un principe simple : re-présenter thème par thème, les propositions les plus fortes de l'association en mettant en regard de ces propositions, les textes, décisions, annonces ou intentions gouvernementales.

Nous espérons que chacune et chacun d'entre vous y trouvera matière à réflexion, un recensement utile des combats à poursuivre ou des chantiers à ouvrir, avec un éclairage instructif sur notre capacité à influencer l'action publique sur les enjeux qui sont les nôtres.



UNE PRÉSENCE RENOUVELÉE SUR LA TOILE

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR VILLE & BANLIEUE... ET POUR CHAQUE VILLE ADHÉRENTE

Pour assurer à nos activités et prises de positions une meilleure visibilité médiatique, il fallait aussi que Ville & Banlieue renouvelle son image. C'est ce que nous avons fait sans changer d'identité visuelle, avec un nouveau site internet : www.ville-et-banlieue.org.

Plus clair, plus complet, plus convivial, ce site se voudrait une ressource quotidienne pour chacun d'entre vous. Il se voudrait aussi plus interactif, une vitrine et une caisse de résonance aux manifestations, actions innovantes ou initiatives exemplaires menées dans vos villes que nous souhaitons partager. À vous désormais de nous alimenter de vos actions locales, pour développer le réseau des villes de banlieues !

LÉGISLATIVES

VILLE & BANLIEUE RENFORCE SES POSITIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Au lendemain des élections législatives des 10 et 17 juin 2012, Ville & Banlieue compte désormais 18 représentants au Palais-Bourbon. Félicitations aux anciens et nouveaux élus !

- François Asensi - Tremblay (93)
- Dominique Baert - Wattrelos (59)
- Jean-Pierre Blazy - Gonesse (95)
- Yves Blein - Feyzin (69)
- Jean-Yves Le Bouillonnet - Cachan (94)
- Jean-Noël Carpentier - Montigny-les-Corneilles (95)
- Laurent Cathala - Créteil (94)
- Philippe Doucet - Argenteuil (95)
- Yves Durand - Lomme (59)*
- Marc Goua - Trélazé (49)
- Conchita Lacuey - Floirac (33)

- Noël Mamère - Bègles (33)
- Maud Olivier - Les Ulis (91)*
- Michel Pajon - Noisy-le-Grand (93)
- Luce Pane - Sotteville-lès-Rouen (76)
- François Pupponi - Sarcelles (95)
- Michèle Tabarot - Le Cannet (06)
- Jean-Luc Laurent - Le Kremlin-Bicêtre (94)

* Les élus dont les noms sont suivis d'un astérisque ont laissé leur fauteuil de maire, respectivement à Roger Vicot et Sonia Dahou.



VILLE & BANLIEUE DÉMÉNAGE...

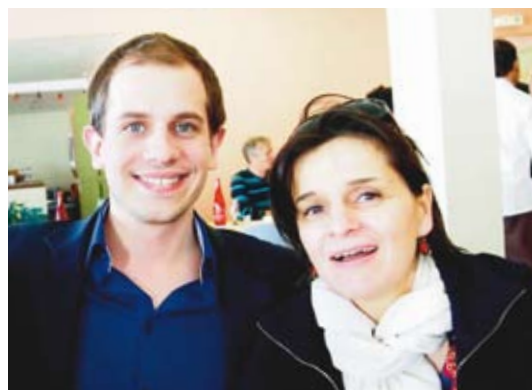
ET PREND SES QUARTIERS RUE JOUBERT (PARIS IXÈME) AUX CÔTÉS DES AUTRES ASSOCIATIONS D'ÉLUS

Au terme d'un bail de plus de 10 ans, Ville & Banlieue a rendu les clés de « l'atelier » qu'elle occupait au 12 rue Popincourt (Paris XI^{ème}), dans le Paris populaire des passages pavés, des métiers et des locaux d'artisans.

Elle a rejoint en avril le GIE du 22 rue Joubert (Paris IX^{ème}), au voisinage de la gare Saint-Lazare, dans un immeuble de bureaux qu'elle partage désormais avec les autres associations d'élus : AMGVF (Association des Maires des Grandes Villes), ACUF (Association des Communautés Urbaines de France), GART (Groupement des Autorités Responsables de Transport), AdCF (Assemblée des Communautés de France), FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme). L'occasion, espérons-nous, de mutualiser à l'avenir plus que des moyens matériels entre les élus des agglomérations urbaines.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHÉRENTS !

Trappes-en-Yvelines (29 600 habitants) et la communauté d'agglomération Est-Ensemble (397 558 habitants) ont adhéré cette année à Ville & Banlieue. Nous espérons les voir participer activement à nos échanges et saisissons ici l'occasion de leur adresser un salut amical.



TÊTES D'AFFICHES

CHANGEMENTS À VILLE & BANLIEUE

Après avoir été durant neuf mois délégué général de l'association, Camille Vielhescaze a été nommé, en juin, conseiller territoires auprès de François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville.

Après avoir assuré l'interim durant trois mois, Sylvie Thomas - au sein de Ville & Banlieue depuis trois ans - a été nommée déléguée générale par les membres du bureau en septembre.

En octobre, Aïda Hanna Dib a rejoint l'équipe comme assistante de la déléguée générale.



ALLONNES - 22 ET 23 MARS

LE SPORT EN BANLIEUE : UNE ÉNERGIE POSITIVE POUR LA VILLE EN CRISE

À l'initiative de l'association et à l'invitation de Gilles Leproust, maire de la ville et président de la commission « Sport et Culture » de Ville & Banlieue, une centaine de personnes se sont retrouvées à Allonnes (Sarthe) pendant deux jours, à quelques semaines du premier tour de l'élection présidentielle, à l'heure où les institutions ont généralement baissé le rideau pour faire place exclusive au débat politique national. Pour parler sport, sujet majeur dans les banlieues qui ont donné tant de champions à tous les sports populaires et où, jeunesse oblige, la question de la pratique sportive se pose avec plus d'importance et de nécessité qu'ailleurs. Deux jours de débats riches et denses entre élus, chercheurs, techniciens des collectivités et professionnels du sport, responsables fédéraux et cadres sportifs, en partenariat avec l'Agence pour l'éducation par le sport (APELS).

Première question débattue, la nouvelle donne sociale pour le sport en banlieue : quelles attentes et quelles pratiques par rapport à l'offre existante ? À l'évidence des pratiques assez différentes d'une ville à l'autre. Dans la plupart des banlieues, des besoins de plus en plus foisonnants, allant du sport scolaire aux clubs du troisième âge, nécessitant toujours plus d'équipements et de créneaux horaires, d'encadrants professionnels quand s'épuise le bénévolat sportif. Dans d'autres banlieues, plus de demandes de pratiques libres, de sports urbains, de sports extrêmes, soulevant aussi des problèmes de sécurité et de responsabilité. Bref, une diversité de situations sociales et d'attentes à prendre en compte par des élus souvent pris en tenaille entre les exigences des populations et celles des règlements ou des fédérations.

Dès lors, et c'était la seconde question du débat : faut-il redéfinir la politique publique du sport en banlieue ? Sur la base de quels objectifs et avec quels moyens ? Pour les élus, les fondamentaux demeurent : répondre à tous pour permettre à chacun de s'épanouir, intégrer les jeunes en leur transmettant les valeurs et les moyens de la citoyenneté, fédérer les habitants, les classes sociales et les générations. Avec des préoccupations nouvelles répondant à l'évolution de la société : le bien-être et la santé par le sport, la place des filles et des femmes dans le sport et dans la cité, celles des personnes handicapées. Pour ces élus comme pour tous les autres, une équation institutionnelle et financière plus compliquée qu'avant. D'où la nécessité impérieuse de nouveaux partenariats pour que le sport permette à la banlieue de mieux « faire société » : partenariats entre État et collectivités, entre communes et régions ou départements, entre collectivités et fédérations, entre communes, associations et entreprises.

Enfin, le sport peut-il aider la banlieue à s'en sortir ? Oui bien sûr, sous certaines conditions, ont répondu les participants. À condition de savoir redonner sens à la pratique sportive et que dans les quartiers populaires, au-delà de la compétition et de la vitrine du haut niveau, on sache réaffirmer l'ambition d'intégration sociale et d'éducation citoyenne. À condition que tous se retrouvent et se mobilisent autour de cette ambition : le sport professionnel par une solidarité financière à inventer ; les fédérations à travers de nouvelles conventions d'objectifs ; l'État à travers le CNDS, les prochains projets de rénovation urbaine et contrats urbains de cohésion sociale ; l'université et les professionnels du sport pour favoriser l'émergence de nouvelles formations, de nouveaux métiers et de nouvelles carrières pour les jeunes ; les clubs enfin qui doivent accepter de revoir leurs cahiers des charges avec les communes par rapport à leur plus-value sociale, et à leur action en faveur des publics les plus éloignés du sport.

Et c'était là tout le sens du communiqué publié par Ville & Banlieue et l'Apels à l'issue de ces jours, pour « que le sport soit vraiment un sas vers l'intégration, que les banlieues puissent trouver un nouvel élan à travers les pratiques sportives et que le sport puisse lui aussi se réinventer dans ces quartiers ».



CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI - 26 JUIN VILLE & BANLIEUE REÇOIT LE NOUVEAU MINISTRE DE LA VILLE

Compte tenu de la période, Ville & Banlieue ne pouvait pas ne pas revenir sur l'ensemble de la période électorale, constatant que la banlieue amplifie les phénomènes nationaux : en l'occurrence, le vote à gauche, la personnalisation de la vie politique, la crise de représentation et du débat politique de fond, l'abstention de masse, l'impuissance des associations, très nombreuses sur le terrain, à trouver de nouveaux débouchés politiques dans les urnes...

Mais Ville & Banlieue a surtout accueilli ce jour-là François Lamy, nouveau ministre délégué chargé de la Ville. Après avoir salué le travail de l'association et les 120 propositions publiées en mars, le ministre a détaillé les 5 grands chantiers prioritaires du ministère pour les 6 mois à venir : réforme de la géographie prioritaire et de la contractualisation ; poursuite de la réforme pour la péréquation financière des ressources des collectivités ; bataille pour la mobilisation du droit commun auprès de tous les grands ministères ; négociation avec Michel Sapin pour le fléchage des contrats aidés sur les quartiers sensibles ; travail avec Manuel Valls sur les zones prioritaires de sécurité.

De leur côté, au cours des échanges qui ont suivi, les élus ont tenu à alerter le ministre et à travers lui le Gouvernement sur un certain nombre de priorités : l'importance d'un PNRU2 assorti de moyens financiers à la hauteur, la nécessité de trouver des instruments d'intervention dans les copropriétés dégradées et des outils contre les marchands de sommeil, la nécessité absolue de restaurer dans les quartiers les moyens de l'école publique, la stabilité à garantir aux associations de terrain, enfin le besoin de mobiliser

d'urgence le droit commun de l'État et des collectivités au bénéfice des quartiers en difficulté.

Un premier échange conclu sur l'assurance de se revoir bientôt. Et sur le souhait exprimé par le ministre de voir Ville & Banlieue se faire la sentinelle vigilante de l'action publique sur le terrain de la politique de la ville.



CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À RIO-DE-JANEIRO (BRÉSIL)

La Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable «Rio+20» s'est déroulée à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, soit 20 ans après celle de 1992 et 10 ans après le Sommet de la Terre de Johannesburg.

L'objectif de la conférence était de «susciter un engagement politique en faveur du développement durable, d'évaluer les progrès réalisés et les lacunes restant à combler au niveau de la mise en œuvre de textes issus des grands sommets relatifs au développement durable et de relever les défis qui se font jour».

50 000 personnes autour de 130 chefs d'État participaient à cet événement pour permettre à la communauté internationale d'avancer sur 2 thèmes majeurs : l'économie verte dans une optique de développement durable pour éra-

diquer la pauvreté, et un cadre institutionnel pour le développement durable.

En mission pour la région Nord Pas-de-Calais et en tant que membre de l'ICLEI, association internationale des villes durables, Damien Carême, maire de Grande-Synthe, secrétaire général de Ville & Banlieue était présent.

«Impliquées de longue date dans la mise en place de politiques en faveur du développement durable, les collectivités territoriales françaises sont venues témoigner de leur engagement et de leur expérience sur leur territoire à l'occasion de tables rondes sur les thématiques de la ville durable ou encore de la gouvernance territoriale», a-t-il notamment déclaré.

Leurs engagements et leurs attentes avaient déjà été formalisés en amont de la conférence, dans la déclaration des collectivités locales et territoriales françaises pour Rio+20 qui a été remise à l'ONU fin octobre 2011 dans le cadre de la préparation de la conférence.

À l'issue de la conférence, et même si celle-ci n'a pas justifié tous les espoirs qui étaient mis en elle – ainsi le texte de la déclaration finale de Rio+20 ne va pas jusqu'à instituer une agence mondiale de l'environnement comme cela était souhaité par certains, dont la France – il convient de souligner certains aspects positifs: le rôle essentiel de la société civile – et à l'intérieur de celle-ci des collectivités locales en particulier – y est souligné ce qui constitue une avancée importante.

François Hollande, à qui a été remise cette Déclaration des collectivités locales et territoriales françaises pour Rio+20 lors de son passage au pavillon France à l'issue de son allocution devant les autres chefs d'Etat, s'est ainsi félicité de la forte implication des élus locaux sans laquelle rien ne serait possible. Tout en soulignant les limites du texte final de l'ONU – notamment en termes de gouvernance mondiale du développement durable et d'outils de financements – le président de la République en a salué les avancées: un programme des Nations Unies pour l'environnement renforcé, un accord sur la préservation des océans et une feuille de route claire constituée par les objectifs du développement durable. Il a enfin appelé à une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de la société civile autour de cette feuille de route.

À l'issue de Rio + 20, les élus des collectivités territoriales restent plus que jamais mobilisés et affirment le rôle essentiel de l'échelon local dans la mise en œuvre effective, en lien étroit avec la population, du développement durable dans les territoires.

GRANDE-SYNTHÉ - DU 25 AU 28 SEPTEMBRE

L'ASSOCIATION SE MOBILISE POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA NATURE EN VILLE

Les 2^{èmes} assises nationales de la biodiversité se sont tenues les 26, 27 et 28 septembre au Palais du Littoral à Grande-Synthe, organisées par Réseau IDEAL, IDEAL Connaissances et les Écomaires. Destinées aux élus et aux équipes techniques au sein des collectivités, des gestionnaires d'espaces, aménageurs publics et privés, entreprises de génie écologique, ces journées ont visé à promouvoir l'échange de savoir-faire et ont permis de confronter expériences et perspectives.

L'objectif était d'aborder les grandes pistes de réflexion au cœur de l'actualité de la bio-

diversité: changement climatique, lien social, engagement citoyen, Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE), pratiques agricoles, protection des sols, villes intenses, requalification des espaces, écosystèmes, espèces envahissantes ou menacées, santé publique, gouvernance...

À cette occasion, Ville & Banlieue a voulu participer à cette rencontre et a organisé son conseil d'administration à Grande-Synthe, dont le maire est Damien Carême, secrétaire général de notre association, le 25 septembre, veille de l'ouverture des assises.

Les élus présents autour de Renaud Gauquelin, (Dominique Voynet...) ont tenu à exprimer leur satisfaction, leurs avis mais aussi leurs attentes sur la concertation sur la refonte de la politique de la ville qui sera lancée le 11 octobre à Roubaix: notamment la prise en compte des besoins spécifiques des populations de nos territoires...

Un point d'étape a également été fait sur les rencontres ministérielles passées avec Cécile Duflot, François Lamy, Manuel Valls, et à venir avec Michel Sapin, Vincent Peillon, Marilyse Lebranchu, Valérie Fourneyron, Marisol Touraine et Aurélie Filippetti.



© Grande-Synthe



RILLIEUX-LA-PAPE - 18 OCTOBRE

RENAUD GAUQUELIN, LE PRÉSIDENT ACCUEILLE NOTRE ASSEMBLÉE DANS SA VILLE

En présence de François Lamy, ministre délégué à la Ville, les membres de Ville & Banlieue ont été accueillis pour la première fois par son président, Renaud Gauquelin, à Rillieux-la-Pape (Rhône).

Il a retracé à grands traits l'histoire de Rillieux-la-Pape: la commune située aux confins du Rhône et de l'Ain, issue de la fusion de Crépieux et Rillieux; la ville nouvelle édifiée sur les champs de choux, le destin d'une ville de banlieue ayant décuplé sa population entre 1960 et 1975 pour atteindre aujourd'hui les 30 000 habitants.

Il rappelle les changements intervenus au sein de l'équipe permanente depuis le mois de juin: départ de Camille Vielhescaze pour le cabinet de François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville; nomination de Sylvie Thomas au poste de déléguée générale; recrutement d'Aïda Hanna Dib comme assistante début octobre.

Il évoque plusieurs perspectives de travail pour l'année 2013:

- Poursuivre un dialogue ouvert et coopératif avec les autres associations d'élus
- Approfondir le partenariat avec le CR DSU, pour organiser un ou deux colloques ensemble au cours de l'année
- Réunir un groupe de travail sur la sécurité urbaine, dossier important et préoccupant
- Travailler sur les fonds européens
- Poursuivre la campagne d'adhésions.

Au chapitre des manifestations, répondre aux villes qui se sont proposées pour des rencontres sur différents thèmes: la réussite éducative à Chanteloup-les-Vignes, le logement et la rénovation urbaine à La Seyne-sur-mer, les 30 ans de Ville & Banlieue à Rezé...

De l'intervention du ministre qui constitue le dernier temps fort de la matinée d'assemblée générale, on ne retiendra ici que les éléments les plus saillants:

- Son assurance quant à la mobilisation de l'ensemble du gouvernement sur la question des banlieues, et du droit commun permettant aux ministères concernés, au service public de l'Emploi, à la Caisse d'allocations familiales de s'engager dans les quartiers prioritaires
- La nécessité qu'il a réaffirmé d'articuler étroitement rénovation urbaine et cohésion sociale
- Sa volonté de concentrer l'action sur les territoires les plus en difficulté, les territoires à plus fort effet de levier
- Sa volonté de s'attaquer au sous-emploi, principal facteur d'enclavement des populations grâce à l'expérimentation des emplois francs et aux emplois d'avenir, à un dispositif ZFU repensé et renouvelé

L'après-midi a été consacrée à différentes visites en présence du ministre dans la ville nouvelle: quartier des Alagniers, visite de la pépinière d'entreprises, visite à différentes associations de quartiers, table ronde au Centre Chorégraphique National...



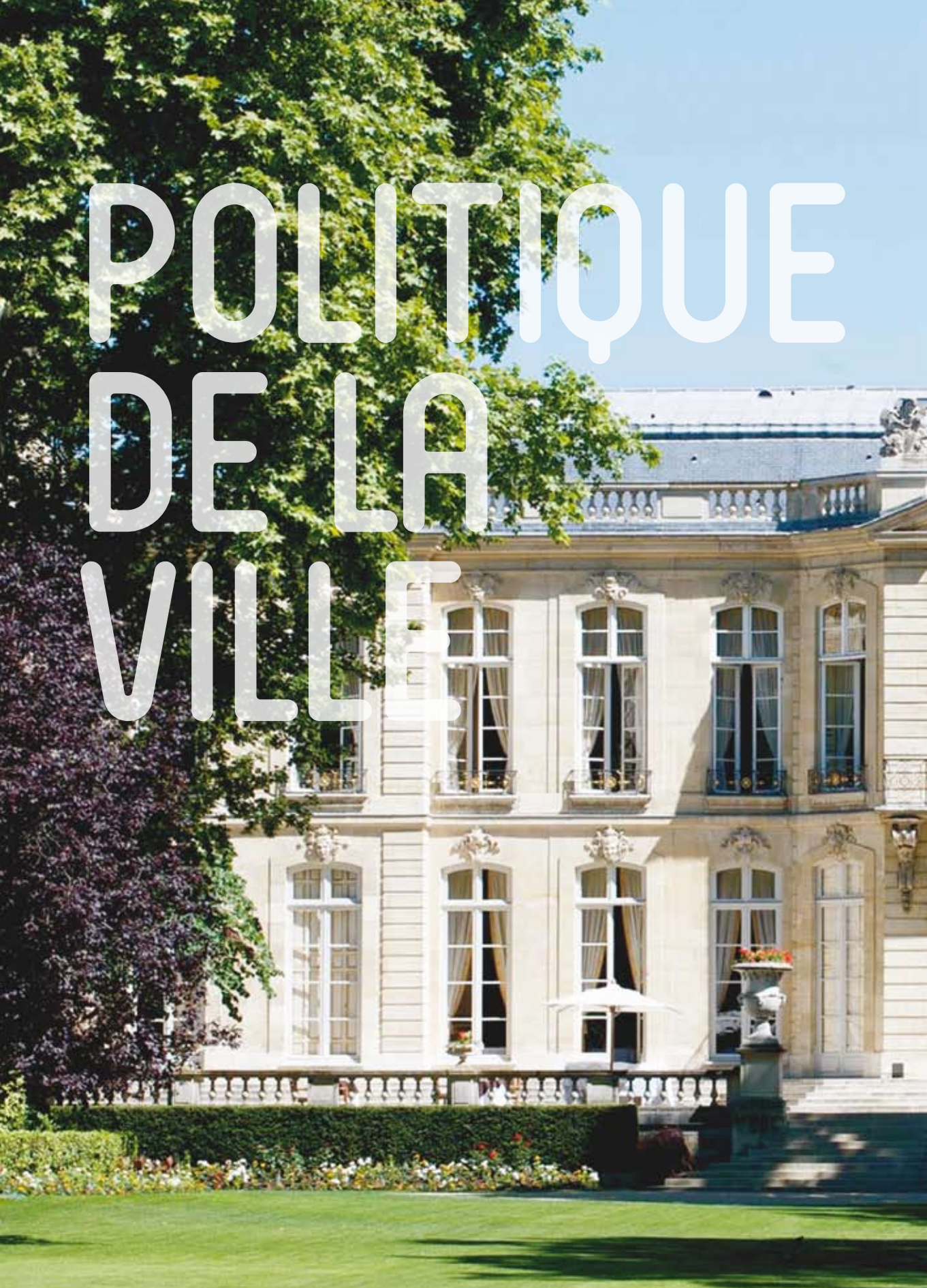


VILLE & BANLIEUE AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE

13

POLITIQUE DE LA VILLE
ÉDUCATION
SANTÉ
LOGEMENT
INSERTION - EMPLOI
SOLIDARITÉ FINANCIÈRE
SÉCURITÉ - PRÉVENTION
CITOYENNETÉ - DÉVELOPPEMENT DURABLE
SPORT - JEUNESSE
CULTURE

POLITIQUE DE LA VILLE





POLITIQUE DE LA VILLE

C'ÉTAIT EN 2012

26 JANVIER

Réunion de la «Commission Politique de la Ville»

FÉVRIER

Manifeste commun Ville & Banlieue, AMG VF et ACUF envoyé aux candidats à la présidentielle

14 FÉVRIER

Renaud Gauquelin et Claude Dilain sont reçus par Maurice Leroy, ministre de la Ville

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

3 AVRIL

Conférence de presse commune Ville & Banlieue, Association des Maires de Grandes Villes (AMGVF) & Association des Communautés Urbaines de France (ACUF)

12 JUIN

Renaud Gauquelin, Claude Dilain, Catherine Arenou sont reçus par François Lamy, nouveau ministre chargé de la ville

17 JUILLET

Remise du rapport public thématique de la Cour des comptes «La Politique de la ville, une décennie de réformes»

11 OCTOBRE

Lancement par François Lamy, ministre délégué à la Ville, de la concertation pour la réforme de la politique de la ville (Roubaix).

16 NOVEMBRE

1^{ère} réunion de travail sur les modalités de mise en place d'outils justes et efficaces de péréquation au ministère de la ville

22 NOVEMBRE

Séance plénière de mi-parcours de la concertation pour la réforme de la politique de la ville. François Lamy et les représentants des 3 groupes de travail: groupe de travail sur la réforme de la géographie prioritaire: Claude Dilain, sénateur de Seine-St-Denis et Nicole Klein, préfète de Seine-et-Marne; groupe de travail sur la contractualisation et gouvernance: Annie Guillemot, maire de Bron et Claude Morel, préfet des Landes; groupe de travail sur le Projet de territoire et priorités d'intervention thématique: Stéphane Beaudet, maire de Courcouronnes et Françoise Bouygard, conseiller maître à la Cour des comptes

5 DÉCEMBRE

• Conférence de presse Ville & Banlieue, Association des Maires de Grandes Villes (AMGVF) & Association des Communautés Urbaines de France (ACUF) à l'Assemblée Nationale

• Clôture de la concertation le 31 janvier 2013

• Conseil interministériel des Villes le 19 février 2013. À l'issue de ce conseil 5 engagements, 27 décisions.

PROPOSITION 1

CRÉER UN MINISTÈRE D'ÉTAT DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Nous proposons la création d'un ministère d'État à l'égalité et la cohésion, qui mobilise l'ensemble des grands ministères pour une politique de réduction des inégalités sociales et territoriales, en faveur des territoires en difficultés : banlieues, territoires ruraux, territoires ultras-marins... Au sein de ce ministère, des délégués interministériels veilleront spécifiquement à chacun de ces territoires (un délégué à la ville pour les banlieues).

PROPOSITION 2

POUR UN DROIT COMMUN RENFORCÉ

Des politiques territorialisées de l'État réellement discriminantes, notamment dans les quartiers, dans tous les secteurs clés : éducation, emploi, santé, prévention et sécurité, justice...

PROPOSITION 3

DES TERRITOIRES D'INTERVENTION PRIORITAIRE

Définir des territoires d'intervention prioritaire, dans une géographie renouvelée tenant compte des charges qu'ont à assumer les communes, avant d'évaluer les ressources dont elles disposent pour y répondre. Porter une attention particulière aux territoires qui combinent le manque de ressources et l'excès de charges, et distinguer les communes qui ont des quartiers défavorisés de celles qui sont des quartiers défavorisés.

PROPOSITION 6

LE MAIRE, CHEVILLE OUVRIÈRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Au pilotage transversal assuré par le ministre d'État au niveau national, répond un pilotage contractualisé entre le préfet et le maire au niveau local. Le maire coordonne les actions portées par l'ensemble des acteurs sur le quartier.

PROPOSITION 10

UN CONTRAT UNIQUE SUR UN PÉRIMÈTRE UNIQUE

Revisiter en les simplifiant les outils de la politique de la ville : un périmètre unique pour un contrat unique, rassemblant le PRU et le CUCS, signé entre le préfet, le maire et le président de l'EPCI, dans une démarche contractuelle souple, concertée, territorialisée, au plus près des réalités locales. Ce contrat, calé sur la durée du mandat municipal, fixe des objectifs qu'il évalue à mi parcours et à la fin de la période.

PROPOSITION 11

POUR UNE RÉVOLUTION CITOYENNE DANS CES QUARTIERS

Remettre les habitants au cœur de leur vie dans leur quartier, leur redonner un droit à l'expression et à la participation dans la définition des projets. Repenser dans ce sens les outils de la concertation.

LE 29 MAI : CRÉATION D'UN MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES AVEC À SA TÊTE, CÉCILE DUFLOT

Le 11 octobre à Roubaix, François Lamy, ministre délégué auprès de la ministre de l'Égalité des Territoires en charge de la ville, lance une concertation nationale sur la politique de la ville « Quartiers : engageons le changement ».

Dans le rapport rendu public le 17 juillet, la Cour des comptes constate que les politiques conduites jusqu'à présent n'ont pas permis de réduire les inégalités persistantes et inadmissibles dans les quartiers malgré les efforts déployés depuis des années. Le rapport tire de ces analyses un ensemble de recommandations visant à surmonter les difficultés constatées :

- Engager rapidement la réforme de la géographie des zones prioritaires
- Renforcer le pilotage interministériel à l'échelon central et celui des préfets sur le terrain
- Mobiliser les intercommunalités
- Établir un bilan précis des engagements du programme de rénovation urbaine PNRU
- Consolider et amplifier les premiers acquis du PNRU
- Réformer le cadre contractuel
- Faire bénéficier les quartiers prioritaires de plus de crédits de droit commun que la moyenne nationale
- Renforcer la politique de l'emploi dans les quartiers prioritaires.

Cette situation exige la mise en œuvre d'une nouvelle étape de la politique de la ville. Le 22 août, François Lamy présente en conseil des ministres la feuille de route du Gouvernement, pour rappeler la nécessaire mobilisation de chacun, au premier rang desquels les grands ministères de droit commun, au service du rétablissement de l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés.

Dans ce cadre, le Premier ministre décide de confier à François Lamy le soin d'organiser une concertation pour préparer la refonte de la politique de la ville.

Compte tenu de l'urgence de la situation et de l'attente qu'elle engendre pour les acteurs et les habitants de ces quartiers, la concertation se tient d'octobre à décembre. Ces trois mois doivent permettre d'aboutir à des propositions concrètes que François Lamy présentera au début de l'année 2013, avant de les traduire dans le cadre de la loi.



150 PARTICIPANTS DE TOUS LES HORIZONS RÉPARTIS EN 3 GROUPES DE TRAVAIL

150 participants, de tous les horizons, associations, élus, représentants de l'État, échangent sur le contenu de la future réforme. Ils sont organisés en trois groupes de travail :

- Le premier sur la nouvelle géographie prioritaire co-présidé par Claude Dilain, sénateur de Seine-St-Denis et Nicole Klein, préfète de Seine-et-Marne,
- Le deuxième sur les questions de contractualisation, de gouvernance et d'évaluation co-présidé par Annie Guillemot, maire de Bron et Claude Morel, préfet des Landes,
- Le troisième sur le Projet de territoire et priorités d'intervention thématique Stéphane Beaudet, maire de Courcouronnes et Françoise Boygard, conseiller maître à la Cour des comptes.

Une vingtaine de réunions sont organisées pour l'ensemble des trois groupes.

ÉDUCATION





ÉDUCATION

C'ÉTAIT EN 2012

9 FÉVRIER

Réunion de la « Commission Éducation »

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

JUILLET / SEPTEMBRE

Concertation sur la Refondation de l'école

DÉBUT OCTOBRE

Remise au ministre du « Rapport sur la refondation de l'école »

9 OCTOBRE

Intervention du Président de la République à la Sorbonne

11 OCTOBRE

Renaud Gauquelin, président et Patrick Jarry, maire de Nanterre, reçus au titre de Ville & Banlieue au cabinet du ministre Vincent Peillon

23 OCTOBRE

Ville & Banlieue rencontre le Réseau français des villes éducatrices (RFVE) au GIE Joubert avec les autres associations nationales d'élus locaux

DÉCEMBRE

- Transmission pour avis du pré-projet de loi au Conseil constitutionnel
- Poursuite du débat sur la réforme des rythmes scolaires

PROPOSITION 15

REDÉFINIR UN PROJET ÉDUCATIF AMBITIEUX POUR NOTRE PAYS

Chaque année, 150 000 jeunes sortent du système éducatif, sans diplôme et sans qualification, majoritairement issus des milieux ouvriers et employés des quartiers populaires... Cet échec menace directement la cohésion sociale de notre pays. Il nous faut avant tout, avant de parler chiffres et moyens, redéfinir un projet éducatif pour nos enfants, un projet partagé et ambitieux. Faire réussir tous les enfants, c'est permettre à chaque jeune de construire sa propre réussite.

PROPOSITION 16

L'ON DOIT RECONNAÎTRE LA SPÉCIFICITÉ DES QUARTIERS POPULAIRES

L'Éducation Nationale doit assouplir son fonctionnement et ses méthodes pour reconstruire un lien fort et singulier avec l'école, selon les spécificités des territoires et des élèves. Une vraie synergie avec la commune et les autres acteurs locaux devrait permettre une meilleure prise en compte de ces réalités. Il faudra sur ce point faire correspondre les périmètres ZUS et ZEP, rendre cohérentes et mieux articuler les actions éducatives avec l'ensemble des actions de la politique de la ville.

PROPOSITION 17

PETITE ENFANCE, MATERNELLE, PRIMAIRE : PLUS DE MOYENS POUR LES TEMPS CLÉS

La période allant de la petite enfance au primaire est celle de l'apprentissage des fondamentaux, véritables marqueurs sociaux : parler, lire, écrire et compter. Le décrochage scolaire vient souvent directement de cette période. Il faut donc renforcer ce cycle : relancer la socialisation et la scolarisation à partir de 2 ans ; abaisser l'âge de l'obligation scolaire à 5 ans ; expérimenter en ZEP le maître unique de la grande section au CE1 ; concentrer les Programmes de Réussite éducative sur la tranche des enfants de 5 à 8 ans, âge auquel se creusent les inégalités devant l'acquisition des savoirs de base.

PROPOSITION 21

RÉNOVER ET VALORISER UNE FILIÈRE PROFESSIONNELLE D'EXCELLENCE

La rénovation de la filière professionnelle doit permettre de renforcer l'identification et la spécialisation de ces formations sur les filières d'avenir : technologies numériques, énergie, éco-construction et techniques environnementales, services aux personnes et ingénierie sociale... La poursuite des études professionnelles dans l'enseignement supérieur doit aussi être favorisée.

PROPOSITION 22

MIEUX ASSOCIER LES PARENTS POUR MIEUX LES IMPLIQUER DANS LA SCOLARITÉ DE LEUR ENFANT

Mieux impliquer les parents, c'est les associer à la vie des établissements scolaires : par une information plus diversifiée, des réunions et un dialogue plus réguliers, des interventions concrètes sur des projets pédagogiques, la constitution de groupes de parents via les associations de parents d'élèves ou d'autres associations, des parents-relais, un système formalisé de médiation ou de cellule de veille personnalisée dans chaque collège ou lycée permettant de résoudre les conflits ou les difficultés.

PROPOSITION 25

PENSER LE TEMPS DE L'ENFANT ET FAVORISER LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE

Dans le cadre du débat sur les rythmes scolaires, il faut porter une réflexion sur les rythmes de l'enfant, à partir desquels penser la continuité éducative. Cet enjeu de taille ne doit pas être porté que par les collectivités, qui n'en ont pas les moyens.

CONTRAT "OBJECTIF FORMATION-EMPLOI" RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le 4 décembre 2012, le ministre de l'Éducation nationale annonce un dispositif visant à réintégrer 20 000 décrocheurs d'ici fin 2013. Mesures clés : un contrat "objectif formation-emploi" proposé à chaque jeune décrocheur, des offres combinées avec le service civique, un catalogue et un site internet permettant d'identifier les solutions-formations, 360 plates-formes d'appui et de suivi au sein de l'Éducation nationale pour coordonner le système.

Fondre les deux géographies de la politique de la ville et de l'éducation prioritaire, l'Éducation nationale y est prête. C'est en tout cas ce qu'elle a déclaré au cours de la Concertation nationale sur la réforme de la politique de la ville : une première garantie de voir les deux ministères concentrer leurs moyens sur les mêmes secteurs en articulant droit commun et dispositifs spécifiques.

La réforme engagée par le nouveau ministre se concentre sur le temps des apprentissages fondamentaux. Avec la relance de la scolarisation des moins de 3 ans et le principe « Plus de maîtres que de classes » dans les secteurs en difficulté, il entend d'abord s'attaquer aux inégalités les plus précoces et les plus persistantes.

Une absence de taille dans le programme du nouveau ministre : il ne peut suffire en effet de prolonger d'un an le tronc commun de l'apprentissage général avant orientation professionnelle. Il faudra rénover et rendre plus attractives les filières professionnelles pour réussir à mettre les jeunes sur la voie de l'insertion professionnelle et sociale.

Certes, le Rapport sur la refondation de l'école propose de faire davantage de place aux parents, notamment pour l'orientation. Cela ne suffira pas car, dans les quartiers, de nombreuses familles se trouvent socialement et culturellement éloignées de l'institution scolaire. L'école de la République doit savoir associer l'ensemble des parents pour en faire des partenaires responsables de la co-éducation.

La réforme des rythmes scolaires est au cœur de la réforme engagée, avec le retour à la semaine de 4,5 jours, mieux équilibrée car répartissant mieux le temps des apprentissages dans la semaine. Au-delà, la multiplicité des

contraintes permettra peut-être de ne dégager que 45 minutes pour des activités artistiques, culturelles et sportives. Avec plusieurs questions sur le quoi et le comment. Ce qui serait un peu décevant. En banlieue où les besoins sont criants, les collectivités pauvres auront-elles les moyens de valoriser ce temps nouveau ?



© Véronique Guillien / Montreuil

ET LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ?

Le ministre de l'Éducation a désormais à ses côtés une ministre déléguée chargée de la Réussite éducative, George Pau-Langevin, dont le cabinet nous a reçus en octobre. Mais celle-ci n'a pas encore dévoilé ses intentions. Seul projet annoncé à ce jour : la tenue d'une Journée nationale de la réussite éducative le 15 mai 2013 à la Sorbonne, Ville & Banlieue étant associée au comité de pilotage de cette manifestation.

Pour notre Association, il s'agit avant de lever plusieurs incertitudes : réussite éducative au sens large ou sens restreint du PRE ? Et quelles suites envisagées pour ces PRE ? Quel équilibre entre l'accompagnement scolaire, la santé et la prévention du décrochage, les activités culturelles et sportives, le partenariat avec la famille ? Quelle articulation entre accompagnement personnalisé et projet éducatif de territoire ?

Prochain rendez-vous de Ville & Banlieue sur ce thème le 26 mars 2013 à Chanteloup-les-Vignes.

SANTÉ





SANTÉ

C'ÉTAIT EN 2012

19 JANVIER

Réunion de la commission Santé

8 MARS

Publication de nos 120 propositions dans le cadre de la campagne présidentielle

13 DÉCEMBRE

Annonce du « Pacte territoire-santé »

18 DÉCEMBRE

Renaud Gauquelin, président et Dominique Voynet, vice-présidente, reçus par Marisol Touraine au ministère de la Santé et des Affaires Sociales

PROPOSITION 30

UN NUMERUS CLAUSUS DIFFÉRENCIÉ, DES QUOTAS MINIMUM DE MÉDECINS PAR TERRITOIRE

Le constat de désertification médicale dans de nombreux territoires (banlieue, ruraux) est alarmant : il faut plus de professionnels et plus de professionnels formés. Créer un numerus clausus différencié pour ces territoires, qui y privilégie l'arrivée de médecins : un accès facilité au métier et un financement partiel des études contre un engagement de 5 à 10 ans. Mettre en place des quotas par spécialité, répartis au niveau national.

PROPOSITION 33

METTRE FIN AUX FERMETURES D'ANTENNES ET DES SERVICES PUBLICS DANS CES QUARTIERS

Le souci de réorganisation des services et de rationalisation des dépenses ne doit pas conduire à la fermeture de services publics dans ces quartiers, rendus essentiels par la demande, et par la faible mobilité des populations. Il faut a contrario renforcer leur présence dans ces quartiers : CNAV, CAF, CPAM et centres d'IVG.

PROPOSITION 37

DES PERMANENCES DE SOINS RENFORCÉES

Il est nécessaire de s'adapter à la réalité des temporalités dans ces territoires pour une permanence des soins, en les mettant en place au moment où les populations en ont le plus besoin : jours fériés, dimanches, mois d'août...

PROPOSITION 38

DES MOYENS RENFORCÉS SUR LE DÉPISTAGE

Parce que la prévention est essentielle pour se prémunir de conséquences comme le décrochage scolaire ou certains comportements à risque, les moyens doivent être renforcés sur le dépistage : gestion des services de vaccination, renforcement de la médecine scolaire, de la médecine de PMI, de la médecine de prévention de 0 à 3 ans, de la pré-scolarisation et pré-scolarisation élémentaire, du bilan essentiel de 4 ans.

PROPOSITION 39

DES POLITIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DE LA GROSSESSE RENFORCÉES

Les familles souvent peu sensibilisées, et de ce fait démunies face aux problématiques que rencontrent fréquemment les femmes et les jeunes femmes dans leur grossesse : prématurité, grossesse précoce, grossesse à risque, mortalité infantile... Les politiques d'accompagnement et les campagnes de sensibilisation doivent être renforcées. Il faut également combattre les fermetures trop nombreuses de centres IVG dans ces villes.

PROPOSITION 42

POUR UNE MÉDECINE DE VILLE AMBITIEUSE

Il est nécessaire de favoriser les expérimentations pour renforcer durablement une médecine de ville dans ces quartiers : installation de professionnels de santé en salariés d'une association, recrutement de médecins par d'autres médecins, aides à l'installation, au regroupement des praticiens de toutes disciplines, exonérations fiscales, garanties en termes de sécurité et d'assurance...

LUTTE CONTRE LES DÉSERTS MÉDICAUX

Le 13 décembre, Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la santé, a présenté à Scorbé-Clairvaux, dans la Vienne, et en présence de Ségolène Royal, un plan global de lutte contre les déserts médicaux qui s'inscrit dans la « stratégie nationale de santé » : le « pacte territoire-santé », décliné en 12 « engagements concrets » et une méthode volontariste.

Les inégalités entre les territoires ne cessant d'augmenter, les délais d'accès à un médecin spécialiste devenant de plus en plus longs, plus de 2 millions de Français supplémentaires étant touchés par la désertification médicale, l'accès de tous les Français sur l'ensemble du territoire à des soins de qualité est une priorité absolue pour le gouvernement.

LES 12 ENGAGEMENTS PROPOSÉS S'ARTICULENT AUTOUR DE TROIS OBJECTIFS :

A- Changer la formation et faciliter l'installation des jeunes médecins

- 1- Un stage en médecine générale pour 100% des étudiants
- 2- 1 500 bourses d'engagement de service public d'ici 2017
- 3- 200 praticiens territoriaux de médecine générale dès 2013
- 4- Un « référent-installation » unique dans chaque région

B- Transformer les conditions d'exercice des professionnels de santé

- 5- Développer le travail en équipe
- 6- Rapprocher les maisons de santé des universités
- 7- Développer la télémédecine
- 8- Accélérer les transferts de compétences

C- Investir dans les territoires isolés

- 9- Garantir un accès aux soins urgents en moins de 30 minutes d'ici 2015
- 10- Permettre aux professionnels hospitaliers et salariés d'appuyer les structures ambulatoires

11- Adapter les hôpitaux de proximité et responsabiliser les centres hospitaliers de niveau régional à l'égard de leur territoire

12- Conforter les centres de santé.

Parce que la mobilisation est essentielle à la réussite du « Pacte territoire-santé », Marisol Touraine soumettra ces propositions à une double concertation, et ce jusqu'à la fin février 2013 :

- Une concertation nationale sera menée avec les associations d'élus et de patients, ainsi qu'avec les représentants de médecins – notamment des jeunes – et du monde hospitalier
- Une concertation départementale sera également menée par chaque Agence régionale de santé (ARS).

Les nouvelles propositions formulées à cette occasion pourront conduire à amender ou compléter le « Pacte territoire-santé »

L'égalité d'accès aux soins pour tous les Français est le fil rouge de la politique de santé du gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

C'est dans cette logique qu'un accord est conclu, le 23 octobre, entre l'Assurance Maladie, les complémentaires santé et 5 syndicats de médecins. Il prévoit :

- Un « contrat d'accès aux soins »
- Une procédure de sanctions pour les dépassements « excessifs »
- La revalorisation des tarifs des médecins du secteur 1.



LOGEMENT



LOGEMENT

C'ÉTAIT EN 2012

19 JANVIER

Réunion avec le CES de l'ANRU, avec Yazid Sabeg

9 FÉVRIER

Journée d'actualité du Réseau des Acteurs de l'Habitat: «Quoi de neuf acteurs» organisée par l'USH et les associations d'élus dont Ville & Banlieue

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

4 AVRIL

Participation au Sénat à une table ronde: «Contrôle de l'application de la loi DALO»

5 AVRIL

Journée d'actualité du Réseau des Acteurs de l'Habitat:

«L'État, les acteurs de l'habitat et les territoires: quelles perspectives?». Intervention du délégué général de Ville & Banlieue

1ER JUIN

Ville & Banlieue rencontre Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement

17 JUILLET

Ville & Banlieue rencontre Jérôme Puell, conseiller technique en charge du logement et de la politique de la ville auprès de Jean-Marc Ayrault, à Matignon

14 NOVEMBRE

Audition de Ville & Banlieue par Claude Dilain, Sénateur de la Seine-Saint-Denis, comme rapporteur pour avis de la mission «Égalité des Territoires, Logement et Ville du projet de loi de finances 2013»

PROPOSITION 44

POUR UN ÉTAT GARANT DU DROIT CONSTITUTIONNEL AU LOGEMENT

Face à la crise nationale du logement, l'État doit garantir le droit constitutionnel au logement, premier rempart contre la crise. Cette politique de logement serait avant tout de construire davantage de logements (500 000 par an pendant 5 ans) et davantage de logements vraiment sociaux (150 000), de revaloriser les aides au logement et à la personne, de réguler les prix immobiliers. Ville & Banlieue s'est pleinement associée à la mobilisation générale de la Fondation Abbé Pierre dont elle est partenaire.

PROPOSITION 48

LOI SRU : UN TAUX PLANCHER DE LOGEMENT SOCIAUX PAR OPERATION POUR LES COMMUNES HORS-LA-LOI

Pour organiser la solidarité nationale en termes d'accueil de logements sociaux, il faut instaurer pour toutes les communes relevant de l'article 55 de la loi SRU, un taux plancher de logements sociaux par opération de 40%, dont 75% PLUS et PLAI.

PROPOSITION 50

LOI SRU : CONTRAINDRE LA MUTUALISATION DES OBLIGATIONS SRU À L'ÉCHELLE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

L'échelle intercommunale doit être l'échelle de la mixité sociale, c'est à dire de la répartition des logements sociaux et de l'organisation de l'accueil des populations les plus en difficulté. Via le PLH notamment, il faudra mobiliser fortement, au niveau de l'intercommunalité, les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU.

PROPOSITION 52

ADAPTER LES PRU EN COURS ET LE PROCHAIN PNRU 2 FACE AUX DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS DANS LE PNRU 1

De nombreux dysfonctionnements ont été constatés dans le PNRU 1, qu'il va falloir corriger dans les PRU en cours et le PNRU 2 à venir. Nous proposons de :

- Maintenir la quittance globale à son niveau après relogement
- Appliquer a minima la règle du 1 pour 1 hors site, en construisant dans les communes hors-la-loi
- Mieux articuler le PRU avec le PLH et le PDU
- Encadrer les prix fonciers constatés au début des opérations
- Mieux intégrer les politiques de sécurité, dans les nouveaux bâtiments et espaces publics
- Maintenir le taux de 5,5% de TVA, mesure de mixité sociale :
 - dans les quartiers ayant bénéficié d'un PRU, au-delà du projet
 - dans les quartiers qui en bénéficieront dans le cadre du PNRU 2
 - dans la zone de 500 mètres aux alentours de ce périmètre.

PROPOSITION 55

INTERDIRE LE DALO DANS LES ZUS

Sauf avis contraire du maire, il faut interdire le DALO dans les ZUS, qui ghettoïse un peu plus des quartiers déjà ségrégués. L'interdire, c'est aussi refuser la double peine pour ces quartiers, qui doivent aujourd'hui assumer une solidarité qui devrait être celle des communes préférant plutôt l'entre-soi.

PROPOSITION 56

LES COPROPRIÉTÉS : UN ENJEU DE TAILLE

On estime à 800 000 les logements collectifs privés concernés par une copropriété en mauvais état, dont 300 000 très dégradés ; seuls 50 à 60 000 logements sont aujourd'hui suivis. Les copropriétés dégradées devraient être une ambition pour la politique du logement et un des axes forts du PNRU 2. Cela nécessite un nouveau cadre juridique, afin de permettre de nouveaux modes d'intervention publique : renforcer les moyens de l'Anah, développer des observatoires locaux des copropriétés privées, encourager la constitution de fonds de travaux obligatoires, etc...

VOTE DE LA LOI DUFLOT. TAUX DE LOGEMENTS SOCIAUX PORTÉ À 25 %

Le 26 septembre 2012, les députés ont voté le projet de loi Duflot sur le logement, qui porte à 25% le taux de logement sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants, avec un taux plancher de 10% dans les villes de 1 500 à 3 500 habitants membres d'une agglomération de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants, hors Île-de-France.

Ce projet de loi permet également la cession avec une décote de terrains publics aux communes, pouvant atteindre 100% de terrains publics aux collectivités locales,

Le non-respect de cette nouvelle règle entraînera un quintuplement des pénalités prévues par la loi SRU.

Le 5 décembre 2012, le Conseil d'administration de l'Anah a voté le budget de l'Agence pour l'année 2013. Les moyens d'intervention de l'Anah, en hausse de 22% par rapport à l'année précédente, permettront de mettre en œuvre les orientations stratégiques fixées par la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement. Il s'agit de la lutte contre l'habitat indigne et contre la précarité énergétique, de la prévention et du redressement des copropriétés en difficulté et de l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement.

PROJET DE LOI SUR L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

Le 16 janvier 2013, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, a lancé les travaux de concertation sur la réforme du système d'attribution des logements sociaux, qui est l'un des volets abordé par le projet de loi «logement et urbanisme». Ce projet de loi mettra en œuvre les réformes structurelles en faveur de la construction de logements et de la transition écologique des territoires. Les différents volets de ce projet de loi seront ouverts à la concertation. Le texte sera présenté en Conseil des ministres au mois de juin.

DÉCISIONS DU CIV DU 19 FÉVRIER 2013

Rénover et améliorer le cadre de vie

- Décision 17 : Mener à bien le programme national de rénovation urbaine
- Décision 18 : Lancer une nouvelle génération d'opérations de renouvellement urbain intégrées dans les contrats de ville 2014-2020
- Décision 19 : Garantir la qualité de gestion des quartiers et favoriser la mixité sociale
- Décision 20 : Désenclaver les quartiers



INSERTION EMPLOI





INSERTION EMPLOI

C'ÉTAIT EN 2012

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

23 MARS

Ville & Banlieue à la Conférence des associations d'élus au Sénat, pour la remise officielle de la «Déclaration des collectivités locales et territoriales françaises pour Rio+20» à Nicole Bricq, nouvelle ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

29 AOÛT

Michel Sapin présente en Conseil des ministres l'avant projet de loi sur les emplois d'avenir: contrats aidés destinés aux 16/25 ans les moins qualifiés

11 OCTOBRE

Ville & Banlieue reçue au cabinet de Michel Sapin par Nicolas Grivel, directeur adjoint de cabinet

2 NOVEMBRE

Démarrage effectif des premiers emplois d'avenir

12 DÉCEMBRE

Le ministre du travail présente son projet de loi sur les contrats de génération, devant permettre simultanément l'emploi de jeunes et le maintien de seniors dans l'entreprise

PROPOSITION 59

UN SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI RENFORCÉ ET PARTENAIRE D'UNE VÉRITABLE STRATÉGIE TERRITORIALE

Il faut donner des moyens aux instruments publics de l'emploi dans ces quartiers : Pôle emploi, missions locales et leurs dispositifs (type PLIE). Ce qui signifie avoir des services publics de l'emploi dans nos villes, des fonctionnaires en nombre suffisant formés à la réalité sociale de ces quartiers ; de véritables plateformes de l'emploi État/Collectivité/Entreprises.

PROPOSITION 60

UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES VERS L'EMPLOI

Les entreprises sont en demande de «fiabilisation» du demandeur d'emploi. Sur ce point, de nombreux dispositifs coexistent sans cohérence ni complémentarités garanties. Il faut proposer un dispositif global simplifié d'accompagnement du demandeur d'emploi, notamment pour les jeunes, qui engagerait ce dernier à l'égard de la collectivité : formation initiale et continue, accès à un logement, permis de conduire, achat ou usage d'un véhicule, garde d'enfants...

PROPOSITION 61

DES "EMPLOIS FRANCS"

Les ZFU sont logiquement dans les quartiers. Mais elles ne permettent pas à leurs habitants d'être embauchés hors de ces quartiers. Il semble donc nécessaire de développer - à l'échelle du bassin d'emploi - un dispositif d'emplois francs dans le secteur marchand qui attache l'exonération à la personne du demandeur d'emploi, sur un critère d'adresse ou d'appartenance à la ZUS, plutôt qu'à l'entreprise elle-même.

PROPOSITION 62

DES CLAUSES D'INSERTION GÉNÉRALISÉES

Pour favoriser l'emploi des habitants et des jeunes de ces quartiers, il faut généraliser les clauses d'insertion sociale, en conditionnant tout marché public et toute subvention publique à l'intégration d'une telle clause. A intégrer aux cahiers des charges des marchés publics, avec un engagement minimum de recrutement, comme le fait aujourd'hui l'ANRU.

PROPOSITION 63

LE DÉSENCLEAVEMENT PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN : UNE CONDITION ESSENTIELLE

Les populations de nos territoires étant les moins motorisées, on doit leur proposer un système de transport adapté, autant dans son tracé vers les pôles d'emplois que dans sa fréquence et ses horaires, qui doivent intégrer les emplois à horaires décalés. Le désenclavement physique sera un vecteur essentiel de réduction de chômage dans ces quartiers.

PROPOSITION 64

UN PROLONGEMENT DES ZFU JUSQU'EN 2016 ET UN RETOUR AU DISPOSITIF ORIGINEL

Les zones franches urbaines, aussi imparfaites soient-elles, ont permis de maintenir de l'activité dans ces quartiers et d'y créer des emplois. Prolongé jusqu'à fin 2014, nous proposons de conserver le même dispositif jusqu'en 2016. Il faut par ailleurs revenir sur la modification du régime d'exonération introduite en 2009 qui - plafonnant le droit à exonération totale de cotisations sociales à 1,4 SMIC - entretient le maintien de bas salaires et hypothèque l'intérêt des entreprises. Enfin, la clause d'embauche locale devrait être portée à 50%, contre 1/3 aujourd'hui.

PÔLE EMPLOI AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

C'est ainsi que Jean Bassères, directeur de Pôle emploi, a intitulé sa contribution aux états généraux de la démocratie organisés au Sénat fin 2012. Dans son projet « Pôle emploi 2015 », il insiste en effet sur une stratégie de territorialisation devant permettre à l'Agence nationale de renforcer ses collaborations avec les collectivités territoriales, sur une logique ainsi argumentée : « mettre en place la stratégie de territorialisation de Pôle emploi, c'est développer sa capacité à déployer son offre de service en l'adaptant à la diversité des problématiques des territoires ».

EMPLOIS D'AVENIR : 150 000 JEUNES PEU OU PAS QUALIFIÉS RÉINSÉRÉS DANS L'EMPLOI D'ICI 2014

Engagement de campagne très symbolique du président de la République, ce dispositif a été adopté par l'Assemblée le 9 octobre 2012. Son but : « proposer des solutions d'emploi et ouvrir l'accès à une qualification aux jeunes qui ne parviennent pas à trouver le chemin de l'insertion professionnelle, par un recrutement dans des activités présentant un caractère d'utilité sociale ou environnementale, ou ayant un fort potentiel de création d'emplois ». Entrée en vigueur : le 2 novembre 2012. Objectif chiffré : 100 000 jeunes en 2013, 150 000 d'ici 2014.

Contrairement aux emplois jeunes de 1997, l'actuel gouvernement a choisi de cibler les 16/25 ans sans diplôme, en particulier des zones urbaines ou rurales les plus marquées par le chômage ainsi qu'en Outre-Mer ; et des jeunes ayant poursuivi leurs études jusqu'au CAP, BEP ou baccalauréat dans certaines zones urbaines difficiles ; des travailleurs handicapés de moins de 30 ans en difficulté et peu qualifiés ; en Outre-Mer, de jeunes diplômés du supérieur.

Les emplois d'avenir reposent sur des CDI ou CDD d'un à trois ans, à temps plein et non saisonniers. Et les jeunes en contrats bénéficient d'une priorité d'embauche auprès de leur employeur. L'État prendra en charge 75% de la rémunération brute au niveau du Smic, aide plafonnée à 35% pour les employeurs du secteur marchand.

De tous bords, on a insisté sur la nécessité d'accompagner les emplois d'avenir par une formation et un tutorat pour conforter l'employabilité à moyen terme des jeunes concernés.

LES EMPLOIS D'AVENIR PROFESSEUR : UNE CHANCE POUR LES JEUNES DES MILIEUX POPULAIRES

Application particulière du dispositif dans l'Éducation nationale, les emplois à temps partiel (mi-temps maximum) sont destinés aux établissements scolaires : écoles, collèges et lycées.

Ils sont réservés à des étudiants boursiers de deuxième année de licence à la première année de master. Seront concernés les étudiants ayant vécu dans des zones défavorisées (ZUS, ZRR, Outre-Mer) ou bien effectué leurs études secondaires en ZUS ou dans l'éducation prioritaire.

Les jeunes embauchés « sont chargés d'aider les enseignants mais ne peuvent remplacer un professeur ». Ils doivent s'engager d'emblée à présenter un concours de l'enseignement. En cumulant rémunération et bourse, ils disposeront d'un revenu d'environ 900 euros. 6 000 emplois d'avenir professeur sont prévus en 2013 et 18 000 étudiants devraient en bénéficier d'ici 2015.

LES "EMPLOIS FRANCS" AU BANC D'ESSAI DANS 4 VILLES TEST

Le pas a été franchi. Avec pour cible les jeunes diplômés des quartiers qui ne peuvent décrocher leur premier emploi faute de contacts ou en raison des discriminations qui les pénalisent. François Lamy reprend ainsi l'argumentation de Ville & Banlieue : « On inverse la logique : ce n'est plus l'entreprise qui bénéficie d'exonérations parce qu'elle s'installe dans un quartier en difficulté, c'est l'entreprise qui accueille un jeune venant des quartiers en difficulté qui bénéficie d'exonérations ». Le test ne concernera a priori que quelques centaines d'emplois à Clichy-Montfermeil, Marseille, Grenoble et Amiens ; mais s'il est positif, le dispositif pourrait s'amplifier dès 2013.

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE





SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

C'ÉTAIT EN 2012

1ER FÉVRIER

Réunion du groupe « Finances locales »

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

5 OCTOBRE

États généraux de la démocratie territoriale.
Sénat

8 OCTOBRE

Audition de Catherine Arenou représentant
Ville & Banlieue par François Pupponi, dé-
puté, comme rapporteur pour avis sur le
Projet de la loi de finances 2013 pour les
crédits Ville

11 OCTOBRE

Lancement par François Lamy, ministre dé-
légué à la Ville, de la concertation pour la
réforme de la politique de la ville (Roubaix)
et mission confiée à François Pupponi sur la
solidarité financière

23 OCTOBRE

Renaud Gauquelin, Dominique Voynet, Gilles
Leproust, Marc Vuillemot, reçus par Marylise
Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de
la Décentralisation et de la Fonction Publique

6 NOVEMBRE

Audition de Renaud Gauquelin, par Thierry
Wahl, inspecteur général des Finances, prési-
dent de la Commission pour la création d'un
commissariat général à l'égalité des territoires
(CGET)

16 NOVEMBRE

Réunion de travail au ministère de la ville,
sur la mise en place d'outils justes et effica-
ces de péréquation

5 DÉCEMBRE

Audition de Damien Carême pour Ville &
Banlieue dans le cadre de la mission Pup-
poni sur la solidarité financière

PROPOSITION 68

UN PACTE FINANCIER ÉTAT / COLLECTIVITÉS SUR LA MANDATURE 2012-2017

Les relations financières entre l'État et les collectivités se sont fortement dégradées ces dernières années. Les réformes de la TP et du FPIC notamment ont et vont avoir des répercussions importantes, pas encore totalement mesurées, dans la gestion budgétaire des collectivités. Après l'élection présidentielle, l'État et les collectivités doivent s'engager sur un pacte pour la mandature, en se fixant des objectifs, notamment en matière de péréquation, et en intégrant les propositions qui suivent, pour une meilleure visibilité financière.

PROPOSITION 69

UN OBJECTIF ANNUEL DE RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE RESSOURCES

1% des communes les plus riches dispose de 45 fois plus de pouvoir d'achat que le 1% des plus pauvres. Pour réduire durablement les inégalités de ressources entre communes dans notre pays, il est nécessaire de fixer un objectif annuel de réduction de ces inégalités, voté dans chaque projet de loi de finances.

PROPOSITION 71

DOUBLER EN 10 ANS LE MONTANT GLOBAL DE LA PÉRÉQUATION POUR LE BLOC COMMUNAL

Il faudrait 7 milliards d'euros (contre 3,7 aujourd'hui), pour assurer des ressources minimales à chaque commune dans notre pays. Outre l'évolution projetée des différentes dotations (dont le fonds national de 1 milliard en 2016 et le FSRIF de 270 millions en 2015), qui devraient permettre d'atteindre 5,1 milliards en 2016, il faut une réforme interne de la Dotation Globale de Fonctionnement du bloc communal, éventuellement combinée à son augmentation, pour dégager 2 milliards de dotations de péréquation supplémentaires.

PROPOSITION 73

POUR UNE SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE AMBITIEUSE

La montée en puissance des intercommunalités exige une réflexion sur la solidarité infra-communautaire, qu'elle soit financière (dotation de solidarité communautaire, FPIC...) ou par la dépense, c'est-à-dire par le portage de projets. Particulièrement en Île-de-France, les périmètres des intercommunalités devront être revisités, pour en finir avec les regroupements d'opportunité financière, et développer de véritables communautés de projet.

PROPOSITION 74

RÉVISER LES VALEURS LOCATIVES ET INTÉGRER LA DIMENSION REVENU DANS LA TAXE D'HABITATION

Les valeurs locatives, qui n'ont pas été révisées depuis 1970, sont pourtant à la source de profondes inégalités socio-territoriales dans la répartition de la charge fiscale. Cette réforme constitue pourtant un gage d'équité fiscale, sociale et territoriale. En ce qui concerne la taxe d'habitation, injuste pour les plus modestes et les classes moyennes qui paient en banlieues le déficit structurel de ressources de la commune, elle doit être refondée: les bases locatives doivent être revues, et son montant doit prendre en compte les revenus des habitants.

PROPOSITION 75

CLAUDE DE REVOYURE DU FPIC ET DU FSRIF : LE TEMPS D'UN NOUVEAU DÉBAT SUR LA PÉRÉQUATION

Lors de la clause de revoyure en septembre 2012, après un diagnostic précis de la première année d'application, il faudra analyser les conséquences de la création du FPIC et de la rénovation du FSRIF pour les territoires les plus en difficulté. Il faudra en outre envisager et simuler pour le FPIC la prise en compte d'un critère de charge (revenu) dans la définition des EPCI contributeurs, évaluer par territoire les choix de répartition interne faits par les intercommunalités tant contributrices que bénéficiaires, porter une attention particulière aux communes en difficulté des territoires industriels qui connaissent la double peine: FNGIR et FPIC.

FIN D'ANNÉE 2012 "RICHE" EN MESURES EN DIRECTION DES COLLECTIVITÉS LOCALES

La période - février à juin 2012 - a été presque intégralement vierge du fait des deux campagnes électorales.

Le 5 octobre, se sont tenus les États généraux de la démocratie locale au Sénat.

À cette occasion, les principaux axes du projet de loi ont été dévoilés par François Hollande.

Ces états généraux visaient une large concertation des élus locaux sur leurs attentes et leurs propositions pour l'avenir des territoires...

En novembre, le gouvernement a annoncé la prise en compte de la situation des communes les plus pauvres et a proposé dans le projet de loi de finances pour 2013 une augmentation sans précédent des dotations de péréquation.

La loi de finances adoptée fin 2012 a donc prévu une hausse de 120 millions d'euros de la DSU (Dotation de Solidarité Urbaine), de 25 millions pour la DDU (Dotation de Développement Urbain), l'effort étant concentré sur les 50 communes les plus pauvres éligibles à la dotation, de 20 millions pour le FSRIF (Fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France) et de 210 millions pour le FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes).

Le gouvernement a également annoncé un gel des dotations aux collectivités en 2013, puis un effort d'économie de 750 millions d'euros

**Les villes pauvres
n'ont pas à faire
les frais de
la crise financière**

**URGENCE
BUDGET 2013**



© J-F. Lassara / IAU idF

en 2014 et de 750 millions supplémentaires en 2015, soit 1,5 milliard d'euros sur 2 ans. S'y ajoute la participation des collectivités au financement du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour 1,5 milliard en 2014 et 2015. Au total, l'effort sur 2014-2015 représentera donc 3 milliards d'euros.

François Lamy, ministre chargé de la Ville a confié à François Pupponi, député, maire de Sarcelles, une mission sur la solidarité financière, spécifiquement destinée aux communes de la Politique de la Ville.

Les premières conclusions du rapport, entérinées par le Conseil Interministériel des Villes du 19 février 2013, proposent une évolution de la DDU vers une Dotation Politique de la Ville.



SÉCURITÉ PRÉVENTION



SÉCURITÉ PRÉVENTION

C'ÉTAIT EN 2012

26 JANVIER

Réunion de la «Commission Prévention/Sécurité»

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

30 JUILLET

Manuel Valls annonce la création de 15 zones prioritaires de sécurité (ZSP) opérationnelles à partir de septembre

13 SEPTEMBRE

Le Conseil national des villes (CNV) publie une note d'orientations sur la réduction des violences, la prévention et le traitement de la délinquance, l'aide aux victimes

18 SEPTEMBRE

• Renaud Gauquelin, Catherine Arenou, Damien Carême, François Pupponi et Stéphane Beaudet, reçus au titre de Ville & Banlieue par Manuel Valls

• **Christiane Taubira installe le comité indépendant d'organisation de la Conférence de consensus de prévention de la récidive, première étape du processus devant conduire à un avis formel en début d'année**

6 NOVEMBRE

Renaud Gauquelin auditionné au ministère de la Justice dans le cadre de la Conférence de consensus sur la prévention de la récidive

15 NOVEMBRE

Manuel Valls, ministre de l'intérieur et Christiane Taubira, ministre de la Justice, annoncent la création de 49 nouvelles zones de sécurité, portant leur nombre total à 64 territoires représentant 1,6 million d'habitants

PROPOSITION 76

**UN PACTE NATIONAL DE SÉCURITÉ
ÉTAT / COLLECTIVITÉS**

L'abandon de la co-production de la sécurité entre l'État et les collectivités, conjugué à un discours accusateur sur la responsabilisation des maires, a tendu les relations dans ce domaine. Un pacte national doit permettre de re-définir et clarifier les rôles en matière de sécurité et prévention et d'avoir une définition partagée de la stratégie publique locale. Mais la confiance entre l'État et les maires passera également par une meilleure information de ces derniers.

PROPOSITION 77

**DES EFFECTIFS RENFORCÉS
ET MIEUX RÉPARTIS**

Il faut endiguer la baisse globale des effectifs et organiser la répartition nationale des effectifs de policiers et de gendarmes, de manière proportionnée à la difficulté des territoires, sur la base de critères objectifs. Mais il faut également corriger l'inéquitable répartition des policiers qui sont souvent, en nombre par habitant, plus nombreux dans la ville centre qu'en banlieues.

PROPOSITION 78

**UN CADRE NATIONAL POUR LES POLICES
NATIONALE ET MUNICIPALE**

La fonction de tous les policiers ou gendarmes doit être revalorisée. Cela passe par la définition claire de leurs rôles, de leurs compétences et de leurs moyens. Un débat national et local doit permettre d'établir un cadre global articulant plus efficacement l'intervention des polices nationale et municipale et confortant leur fonction de proximité.



Service médiation-prévention
Tél : 03 44 64 96 22
prevention.mediation@mairie-creil.fr



PROPOSITION 79

**FACE À UNE DÉLINQUANCE EN MUTATION :
UNE FORMATION ACCRUE ET SPÉCIALISÉE
DES POLICIERS**

Il faut réformer la formation des forces de police affectées aux quartiers difficiles, en développant une police technique, scientifique, d'investigation, mieux adaptée aux réalités d'une délinquance protéiforme. Il faut par ailleurs privilégier, dans l'affectation des policiers dans ces quartiers, la qualité des recrutements et la stabilité des équipes de terrain.

PROPOSITION 80

**UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION
AMBITIEUSE ET GLOBALISÉE**

Les moyens de la politique de prévention sont en décalage avec les besoins du terrain. Sa doctrine doit être renouvelée et la politique de prévention doit englober l'école, le logement, la santé... Cette politique doit mettre l'accent sur la prévention primaire, l'encadrement socio-éducatif, le soutien à la parentalité et la santé mentale, qui doit en être un axe privilégié. Enfin, elle repose aussi sur la médiation, essentielle dans les quartiers : il faut développer les métiers et fonctions de la médiation préventive, soutenir les associations locales et les éducateurs sociaux.

PROPOSITION 82

**POUR UNE RESPONSABILISATION
DES MÉDIAS : UN DÉBAT NATIONAL
MÉDIAS / BANLIEUES**

L'image des quartiers et des banlieues réclame une véritable responsabilisation des médias. La violence ne saurait en effet être la seule réalité de ces quartiers. La stigmatisation conduit à la frustration et au malaise, qui ont des effets dévastateurs chez les habitants, les élus, dans l'ambiance d'un commissariat, auprès d'éventuels investisseurs... Nous en appelons à l'organisation d'un débat national entre les médias et les acteurs des banlieues.

ZONES DE SÉCURITÉ PRIORITAIRES : UNE NOUVELLE LOGIQUE DE SÉCURITÉ ?

Les zones de sécurité prioritaires (ZSP) entendent promouvoir de nouveaux principes d'intervention. Il s'agit en effet de renforcer la sécurité là où elle est la plus compromise, en concentrant les moyens de l'action publique ; de sérier les problèmes à traiter, différents d'un site à l'autre, en se donnant au maximum quatre priorités par site ; d'associer les acteurs de terrain, les élus et le procureur pour définir les besoins et la stratégie locale.

Créées en deux vagues au cours du 3^{ème} trimestre 2012, 64 ZSP ont été définies, qui devront être pleinement opérationnelles en septembre 2013 au plus tard.

Signe particulier de ces nouvelles ZSP : elles devront permettre une coordination étroite de toutes les forces de sécurité sur les territoires concernés et un partenariat fort avec les polices municipales, qui constitueront une force d'appoint déterminante des dispositifs.

PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE : UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA SANCTION CONTRE LE TOUT CARCÉRAL ?

Tous les constats le rappellent : la misère conduit plus que l'aisance sociale à la « case prison ». Ainsi, 25% des entrants en prison sont sans ressources, 25% sans domicile, avec des niveaux de qualification faibles et une santé dégradée, très souvent des problèmes familiaux et psychiatriques. De plus, la prison est en elle-même criminogène et les aménagements de peine conduisent moins souvent à la récidive que les peines non révisées (39% contre 63%).

Christiane Taubira, la Garde des Sceaux, a résumé toutes les interrogations en deux grandes questions, posées à la Conférence de consensus dédiée à la prévention de la récidive : quels types de peines, pour quelles infractions ? Quelles modalités d'exécution de la peine, pour quels types de personnalités ? Une Conférence qui rendra ses recommandations au premier semestre 2013 au terme de 4 à 5 mois d'auditions, d'échanges et de délibérations.



L'ASSOCIATION SATISFAITE MAIS VIGILANTE

Sur les 64 ZSP développées cette année, 11 concernent les villes de l'association.

Pour leurs élus et pour leurs habitants, ce nouveau dispositif porte l'espoir d'une sécurité renforcée au quotidien. Ville & Banlieue soutient donc sans réserve la philosophie qui sous-tend les zones de sécurité prioritaire.

Cependant, elle sera particulièrement attentive aux modalités de leur mise en œuvre. Pour que leurs périmètres soient ajustés aux recommandations des acteurs. Pour qu'elles apportent des moyens nouveaux et réels. Pour qu'elles exercent vraiment leur fonction de proximité et ramènent la confiance entre la population et sa police. Pour qu'elles s'attaquent également aux trafics et aux mafias et à l'économie souterraine qui ruine le pacte social et la logique républicaine dans les cités.

POLITIQUE NATIONALE DE PRÉVENTION : VILLE & BANLIEUE EN ATTENTE

Comme leurs collègues du Conseil national des villes le demandent dans leur avis de septembre 2012, les élus de Ville & Banlieue demandent en particulier :

- Une politique interministérielle rattachée au 1^{er} ministre et non au seul ministre de l'Intérieur
- Une approche intégrant la réduction des violences, la recherche de la pertinence éducative et l'aide aux victimes
- Une concertation avec les élus pour des maires coordonnateurs des politiques de prévention
- Une action concertée et des procédures de coopération État/élus dans ce domaine
- Une séparation des crédits « vidéosurveillance » et des crédits « prévention » de chacun des ministères concernés...

CITOYENNETÉ DÉVELOPPE- MENT DURABLE





CITOYENNETÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

C'ÉTAIT EN 2012

26 JANVIER

Réunion de la commission « Développement durable »

9 FÉVRIER

Réunion de la commission « Diversité, laïcité, citoyenneté »

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

23 MARS

Ville & Banlieue à la Conférence des associations d'élus au Sénat, pour la remise officielle de la « Déclaration des Collectivités locales et territoriales françaises pour Rio+20 » à Nicole Bricq, nouvelle ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie

20 AU 22 JUIN

Damien Carême se rend à Rio pour la Conférence des Nations Unies sur le développement durable « Rio+20 »

26 AU 29 SEPTEMBRE

Rencontre de Ville & Banlieue à Grande-Synthe à l'occasion des 2^{èmes} Assises nationales de la biodiversité

22 NOVEMBRE

Delphine Batho, ministre de l'Écologie, participe à l'atelier du Congrès des maires : « Les communes au cœur de la transition énergétique »



© service communication / Rillieux-la-Pape

PROPOSITION 86

DES LIEUX DÉDIÉS AU VIVRE-ENSEMBLE

Il faut favoriser l'existence d'espaces et temps dédiés à l'expression citoyenne : des lieux physiques, comme des maisons de la citoyenneté et des temps d'échanges au sein de groupes de réflexion, ateliers de travail ou conseils participatifs, pour faire prévaloir partout l'esprit de concertation.

PROPOSITION 88

UN MÉDIATEUR POUR DÉFENDRE LA LAÏCITÉ DANS LES SERVICES PUBLICS

Les maires veulent être mieux accompagnés lorsqu'ils sont confrontés à des situations de conflit que la loi ne permet pas de résoudre. Nous proposons un observatoire pour l'information des collectivités et un médiateur de la laïcité, en cas de conflit et avant toute démarche judiciaire.

PROPOSITION 89

LAÏCITÉ, RELIGIONS, DIVERSITÉ DES CULTURES ENSEIGNÉES À L'ÉCOLE

L'école doit apprendre la tolérance, favoriser l'intégration et l'accès à la citoyenneté. Intégrer l'enseignement de la laïcité. Promouvoir la diversité culturelle, le dialogue par l'enseignement des différentes religions et des autres cultures, un décryptage des enjeux du monde actuel.

PROPOSITION 91

MIXITÉ DES GENRES PARTOUT ET REFUS DES ZONES D'EXCLUSIVITÉ

La mixité sociale et la laïcité, c'est aussi réaffirmer la mixité des genres et refuser que ne se créent dans les établissements publics (piscines, gymnases) des zones et temps d'exclusivité pour les femmes ou les hommes, sur une motivation religieuse ou portée par une logique de séparation.

PROPOSITION 94

LE LOGEMENT SOCIAL COMME RÉFÉRENCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable ne doit pas être un luxe pour les banlieues, au motif qu'il y aurait bien d'autres choses à y faire. Un investissement particulier doit être fait sur le logement social pour qu'il soit exemplaire en matière de réhabilitation et construction durables.

PROPOSITION 96

UN VOLET "DÉSENCLAVEMENT-TRANSPORTS" DANS LES PRU

Un volet « désenclavement-transport » doit être intégré aux PRU II, avec un financement dédié : car le désenclavement des quartiers par les transports en commun est une condition majeure de la réussite du PNRU. Et un volet « mobilité » pourrait en ce sens être intégré aux travaux de l'ONZUS.

PROPOSITION 97

CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le Ministère du développement durable sera associé aux PRU de seconde génération et l'ANRU saisira l'Observatoire de la précarité énergétique, qui devra contrôler systématiquement les opérations.

PROPOSITION 100

LES FUTURS CUCS ARTICULÉS AVEC LES AGENDAS 21

Les deux démarches devront être rapprochées partout où elles coexistent. Une intégration des CUCS dans les agendas 21, comme volet social de ces derniers, pourra localement être envisagée.

PROPOSITION 101

DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CONVENTIONS GUP

Il s'agit pour nous du tri et de la valorisation des déchets, de la réduction des consommations d'eau et d'énergie, de la maintenance urbaine via des entreprises solidaires ou des régies de quartier, des emplois mobilisés dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

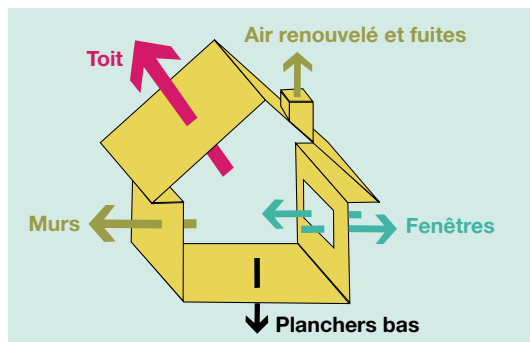
TARIFICATION SOCIALE DANS LES TRANSPORTS COLLECTIFS : ÇA ROULE, ÇA RAPPORTE, IL FAUT POURSUIVRE...

Le Commissariat général au développement durable a rendu public une étude d'évaluation (hors Île-de-France) d'où il ressort que la tarification sociale « atteint bien ses objectifs en bénéficiant aux publics auxquels elle est destinée et en facilitant l'accès aux transports des publics les plus défavorisés ». Le dispositif coûte moins cher que ce qu'il rapporte en réduction de l'exclusion sociale.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La rénovation énergétique permet de réduire à la fois les émissions de gaz à effet de serre et le montant des factures liées à l'énergie, qui pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages populaires; cela en apportant, via les aides de l'État, un soutien significatif à l'économie du bâtiment.

Le Président de la République s'est engagé à faire rénover près de 500 000 logements par an d'ici 2017, en ciblant en priorité les logements occupés par des ménages modestes. Plus de 12 000 familles ont ainsi bénéficié en 2012 du programme « Habiter mieux », piloté par l'Anah. Moyennant un investissement de 15 000 € environ, elles ont ainsi réalisé un gain énergétique moyen de 38%. Le Gouvernement étudie la possibilité d'amplifier le processus. Notre préoccupation: que ces programmes concernent aussi les zones périphériques denses des agglomérations urbaines, le parc social en accession et le logement privé des secteurs les plus dégradés de banlieue.



© service communication / Anah

UNE AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

C'était une des décisions de la Conférence environnementale de septembre, annoncée par le président de la République et la ministre de l'Écologie. La mission de préfiguration de l'agence a rendu cet automne son rapport d'étude sur les enjeux et le périmètre de l'agence, les bons exemples européens, l'organisation et les ressources de la future institution.

Notre mission après les Assises de Grande-Synthe? Rappeler à l'Agence que son domaine doit s'étendre aux territoires urbains, à la ville et à la banlieue.

VIVRE ET FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ

À l'initiative conjointe des ministres de l'Éducation et de l'Intérieur, Vincent Peillon et Manuel Valls, qui souhaitent faire progresser l'action du gouvernement et qui ont inauguré le dispositif par une conférence intitulée « Pour une pédagogie de la laïcité à l'école », le Haut Conseil à l'Intégration organise sous ce titre depuis décembre 2012 et jusqu'en mai 2013, un cycle de conférences sur la laïcité. Ce programme balayera, entre autres, les thèmes de la laïcité dans les services publics - école, structures petite enfance et de loisirs, hôpital public - avant de s'intéresser à l'entreprise...

DISCRIMINATIONS, RACISME, ANTISÉMITISME... L'ACTION PUBLIQUE RELANÇÉE ?

Lors de sa visite au Mémorial du Camp des Milles, près d'Aix-en-Provence, le 10 septembre 2012, le Premier ministre a annoncé la tenue prochaine d'un Comité interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme. Avec un objectif prioritaire: combattre, et d'abord par l'éducation, les préjugés qui s'attachent à l'autre, à l'étranger, au semblable perçu comme différent. Le CILRA ne s'est pas réuni depuis 2009, et une telle réunion constituerait pour les élus locaux de banlieue un signe politique de soutien à l'action qu'ils mènent au quotidien pour la tolérance et le respect de tous.

SPORT JEUNESSE





SPORT JEUNESSE

C'ÉTAIT EN 2012

19 JANVIER

Réunion de la « Commission Sport et Culture »

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

22 ET 23 MARS

Rencontre d'Allonnes (Sarthe) : « Le sport en banlieue : une énergie positive pour la ville en crise »

9 AOÛT

La ministre positionne le ministère des sports sur la promotion de l'activité physique comme facteur de santé

SEPTEMBRE

Contribution du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire, et de la Vie associative au débat sur la refondation de l'école

19 SEPTEMBRE

Dans le cadre du rendez-vous « Sport, santé bien-être » décliné du 19 au 23 septembre, Valérie Fourneyron et George Pau-Langevin, ministre déléguée chargée de la Réussite éducative, lancent la 3^{ème} journée nationale du sport scolaire

DÉBUT OCTOBRE

Remise à Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, du « Rapport sur la refondation de l'école »

6 NOVEMBRE

Gilles Leproust et Catherine Arenou reçus au titre de Ville & Banlieue au cabinet de la ministre Valérie Fourneyron

21 NOVEMBRE

La ministre lance un outil collaboratif de partage et d'échanges : le centre de ressources sport et développement durable



© service communication / Rillieux-la-Pape

PROPOSITION 105

**RÉINVESTIR POUR DONNER DE L'AMBI-
TION AU SPORT**

Les clubs présents dans les quartiers depuis longtemps et soutenus par les pouvoirs publics, se trouvent de plus en plus tiraillés entre leur vocation d'excellence dans la compétition et leur vocation sociale, d'éducation populaire et d'intégration citoyenne. Il faut un investissement spécifique et pérenne de l'État, du CNDS et des différentes fédérations en faveur du sport dans les villes de banlieue. Il faut mobiliser jusqu'à 100% du financement des équipements, former et recruter sous un statut durable les cadres locaux nécessaires, diversifier l'offre d'activités proposées, mobiliser des aides aux familles, accompagner spécifiquement les villes en ZEP et en ZUS pour mettre à profit la réforme des rythmes scolaires...

PROPOSITION 106

**VALORISER LA PLUS-VALUE DES ACTIONS
SPORTIVES**

Les collectivités doivent réviser leurs critères d'attribution de subventions et leurs conventions aux clubs sportifs, aujourd'hui fondées sur le nombre de licenciés et les résultats du club en les conditionnant à la réalisation d'actions sociales et au respect d'un certain nombre de critères sociaux et/ou environnementaux : tarification sociale pour l'inscription, prise en charge du coût de la licence, création de sections féminines, participation à certaines « opérations de ville »... Il convient de recréer du lien autour de la politique sportive pour que l'ensemble des acteurs d'un territoire définisse les priorités éducatives et citoyennes des acteurs du sport.

PROPOSITION 108

**FORMER, RECRUTER, VALORISER : POUR
UNE UNIVERSITÉ DU SPORT EN BANLIEUE**

Il faut valoriser le travail des acteurs locaux, interpellier l'État et les fédérations sportives sur la nécessité d'un encadrement fort là où les jeunes sont les plus nombreux et les moyens financiers les plus faibles.

Le recrutement et la formation de cadres et d'animateurs sportifs auprès des jeunes issus des quartiers en difficulté doivent être repensés. Nous proposons de lancer un grand projet national d'Université du sport en banlieue.

PROPOSITION 109

**FACILITER LA PRATIQUE SPORTIVE
DES FILLES ET DES FEMMES**

Ciblage préférentiel des politiques sur les pratiques des hommes, barrières culturelles : les filles et les femmes sont sous-représentées dans les pratiques sportives et dans l'encadrement. Des stratégies volontaristes en faveur du sport féminin sont donc nécessaires.

La participation des femmes à une activité sportive doit devenir un critère important pour l'attribution de bonus de subventions. Il faut leur favoriser les accès aux équipements et leur engagement à partir notamment de campagnes d'information ciblées.

PROPOSITION 110

**FAVORISER L'ÉDUCATION
ET LA CITOYENNETÉ PAR LE SPORT**

L'éducation populaire a démontré depuis longtemps le rôle du sport dans l'apprentissage de la citoyenneté. Pourtant, le sport n'apparaît pas explicitement comme un des volets à part entière du CUCS. Il faut rendre obligatoire le volet sport dans les CUS ; encourager l'implication des jeunes dans la construction des projets du club ou de l'association ; accorder davantage de place au sport dans les cursus scolaires ; accompagner les projets qui proposent des pratiques de sports nouveaux, pour mieux répondre à la demande des jeunes et valoriser la diversité culturelle.

PROPOSITION 111

**ENCOURAGER LE "SPORT BIEN ÊTRE"
ET LE "SPORT SANTÉ"**

Ces aspects du sport sont souvent « abandonnés » aux entrepreneurs du fitness qui ne s'adressent qu'aux élites sociales. Une campagne nationale doit faire de la pédagogie sur le sport-santé. Localement, un système subventionné de « pass' sportif » pourrait être généralisé et réservé aux familles sous conditions de ressources. Des parcours santé pourraient être réalisés dans le cadre de la rénovation urbaine.

LA COHÉSION SOCIALE PAR LE SPORT : PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Lors de la Conférence organisée par l'Apels le 18 septembre, la ministre a notamment déclaré vouloir positionner le CNDS contre les inégalités territoriales en matière d'équipements; soutenir les associations utilisant le sport comme un vecteur d'intégration; miser sur la complémentarité du sport professionnel et du sport amateur; continuer de faire confiance à l'Agence pour l'Éducation par le Sport dans cette mission.



© service communication / Rillieux-la-Pape

NORMES SPORTIVES: SIMPLIFICATION EN VUE ?

Aux Assises « Sports et Territoires » à Lyon, le 8 novembre, Valérie Fourneyron a repris à son compte le combat du président de la République contre l'inflation des normes, en particulier celles des fédérations sportives s'appliquant aux équipements des collectivités. Son but: limiter la prolifération des nouvelles normes, simplifier certaines des normes existantes, voire en abandonner d'autres.

FAIRE DU SPORT À L'ÉCOLE

C'est le thème de la Journée nationale du sport scolaire, dont la 3^{ème} édition a été inaugurée le 19 septembre par les ministres des Sports et de la Réussite éducative. Objectifs majeurs de la mobilisation: promouvoir les valeurs éducatives du sport, favoriser son développement à l'école et attirer davantage de jeunes vers la pratique sportive scolaire, de club et de loisir.

SPORT ET SANTÉ POUR TOUS

La politique prônée par la ministre dans ce domaine repose sur 3 orientations majeures: la reconnaissance du rôle positif de l'activité physique et sportive sur la santé, pour accroître le recours aux thérapeutiques non-médicamenteuses; l'appui sur les collectivités locales et le terrain pour amplifier les pratiques sportives dans l'ensemble de la société et promouvoir la mobilité active au quotidien; enfin, un soutien public aux initiatives innovantes par les deux ministères des Sports et de la Santé, via un pôle ministériel spécifique et un appel à projets territoriaux.

Sur le même thème, a été lancée l'opération « Sport, santé, bien-être », du 19 au 23 septembre, avec de nombreuses manifestations et un site dédié: www.sentezvousport.fr.

VIOLENCES: UN GUIDE MINISTÉRIEL POUR PACIFIER LE SPORT

Pour prévenir les comportements anti-sportifs grâce à une meilleure connaissance du droit du sport, le ministère des Sports a publié en fin d'année un « Guide juridique sur la prévention et la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport ».

JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE : DES ORIENTATIONS PROMETTEUSES EN ATTENDANT 2013

Parmi les annonces les plus emblématiques du nouveau Gouvernement, on retiendra:

- La stabilité sur 3 ans promise en matière de subventions aux associations sportives
- Le soutien à la vie associative et aux mouvements d'éducation populaire: crédits en hausse de 40% sur 3 ans.
- Un partenariat au niveau local entre les collectivités territoriales, l'État et les associations. Ce cadre national prévoirait une démarche de diagnostic, puis l'élaboration d'un projet éducatif de territoire finalisé par une contractualisation... Préfiguration d'un volet à part entière des prochains contrats urbains de cohésion sociale?

CULTURE





CULTURE

C'ÉTAIT EN 2012

19 JANVIER

Réunion de la Commission « Culture »

8 MARS

Publication de nos 120 propositions

21 NOVEMBRE

Installation du Comité de pilotage de la consultation nationale sur l'éducation artistique et culturelle

16 JANVIER 2013

Renaud Gauquelin, président de Ville & Banlieue, Marc Vuillemot, maire de la Seyne-sur-Mer, reçus par Véronique Chatenay-Dolto, conseillère en charge de l'éducation artistique, des territoires auprès de la Ministre de la Culture et de la Communication

PROPOSITION 114

LA CULTURE VIVANTE RENFORCÉE DANS LES CURSUS SCOLAIRES

Il faut accorder davantage de place à la culture vivante dans les cursus scolaires, en introduisant une flexibilité supplémentaire tant dans les emplois du temps que les pratiques enseignantes : interventions d'artistes, développement des arts plastiques et visuels... multiplier les échanges et rencontres culturelles, avec les cultures dites « d'origine », des cultures contemporaines et européennes.

PROPOSITION 115

IMPLIQUER LES ARTISTES DANS LE PORTAGE DES POLITIQUES SOCIO-CULTURELLES

Revoir le rôle et le positionnement des artistes qui travaillent sur un autre registre que celui des travailleurs sociaux ou des animateurs. Il serait intéressant d'envisager de nouveaux modes d'implication des artistes dans le portage des politiques culturelles, en les rapprochant notamment des structures locales (MJC, CSC) pour développer des projets culturels (par exemple les artistes en résidence, au cœur des quartiers).

PROPOSITION 116

DES CONSEILS LOCAUX DE PROMOTION DES PRATIQUES CULTURELLES

Les politiques culturelles réclament un engagement de tous les acteurs locaux. La création de tels conseils devrait favoriser les échanges, une meilleure connaissance et le développement de partenariats entre des acteurs qui ne discutent pas nécessairement ensemble aujourd'hui : la commune, la DRAC, les institutions culturelles soutenues par le Ministère de la Culture, les structures de proximité (MJC, CSC), les nouveaux lieux alternatifs... Avec l'objectif de définir une stratégie culturelle de territoire fédérant les différentes pratiques et les différents acteurs.

PROPOSITION 117

INSTITUTIONS CULTURELLES : SENSIBILISER LES HABITANTS.

Aujourd'hui, l'objectif premier des institutions culturelles reste l'aide à la création et à la diffusion des formes artistiques contemporaines. L'accent pourrait davantage être mis sur la sensibilisation des populations, celles éloignées de la culture, en menant des actions culturelles en direction des établissements scolaires, lors de manifestations au cœur des quartiers, dans l'espace public...

PROPOSITION 118

PRU : DES FONDS D'INITIATIVE LOCALE

Les projets de rénovation urbaine sont de formidables leviers de mouvement dans ces quartiers, tant les bouleversements physiques et visuels sont grands. Il faut favoriser l'appropriation par les habitants de ces changements, en soutenant le développement d'initiatives locales et culturelles, conditions essentielles d'une pérennisation de la rénovation urbaine.

PROPOSITION 120

IMPLANter DE GRANDS ÉQUIPEMENTS CULTURELS EN BANLIEUE ET DÉCENTRALISER LES INSTITUTIONS OFFICIELLES

Puissant vecteur d'aménagement métropolitain, nous proposons que les projets de grands équipements culturels de rayonnement intercommunal, régional et national soient prioritairement envisagés en banlieue (comme la Villa Médicis à Clichy-sous-bois/Montfermeil). Il est symbolique de remettre la culture au cœur des quartiers : Centre Chorégraphique National à Rillieux-la-Pape, École Nationale du Cirque à Rosny-sous-Bois, Mac/Val à Vitry-sur-Seine, Académie Fratellini à Saint-Denis, Louvre à Lens-Liévin...

LA CULTURE AU CŒUR DU PROJET DE VILLE ET DU PROJET URBAIN

Le 6 août 2012, la ministre de la Culture et de la Communication confie à Pierre Lescure une «mission de concertation sur les contenus numériques et la politique culturelle à l'heure du numérique».

CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

La Culture au cœur du projet de ville et du projet urbain. Le 19 octobre, à l'occasion de la venue à Dijon d'Aurélié Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, la ville de Chenôve signe un contrat local d'éducation artistique (CLEA). Le CLEA - amplificateur pour l'accès de tous à l'éducation et aux pratiques artistiques - va favoriser, pour les 3 années à venir, la rencontre directe du jeune public avec les œuvres et les artistes; il va permettre de fédérer les professionnels de tous horizons autour de l'éducation artistique des enfants.

Le 21 novembre, en conseil des ministres, la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélié Filippetti et le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon ont présenté une communication relative à l'éducation artistique et culturelle; l'objectif est de permettre à tous les jeunes, sur tous les territoires, d'accéder à l'art et à la culture, de la petite enfance à l'université.

En collaboration étroite avec les collectivités territoriales, ce projet prioritaire entre dans une phase nouvelle, pour une mise en œuvre à la rentrée 2013. Une consultation nationale sur l'éducation artistique et culturelle «pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture» est ainsi lancée.

Un comité de pilotage, présidé par l'écrivaine Marie Desplechin, a procédé, jusqu'au 18 décembre, à l'audition de l'ensemble des acteurs concernés.

La culture est un vecteur de lutte contre les inégalités. Le 30 décembre, Aurélié Filippetti

a lancé une opération baptisée «Musées populaires, musées solidaires». 400 bénéficiaires d'associations caritatives, dont Emmaüs, les Restos du Cœur et le Secours Populaire, ont été invités à des visites commentées de grandes expositions parisiennes, telles que Dali au Centre Pompidou, Rêve de monuments à la Conciergerie, Aux sources de la peinture aborigène, Australie - Tjukurtjanu au musée du quai Branly, l'impressionnisme et la mode au musée d'Orsay, Edward Hopper au Grand Palais, ainsi que les chefs-d'œuvre des collections permanentes du musée du Louvre. La Ministre a déclaré que «l'opération sera(it) renouvelée tout au long de l'année», elle a souligné également que seraient reconduits les partenariats déjà mis en place avec certains établissements culturels ainsi «qu'une convention signée entre le ministère de la Culture et huit associations pour permettre aux plus déshérités d'avoir accès aux musées, aux expositions».

Le 24 janvier, Aurélié Filippetti présente son Tour de France de l'Éducation artistique et culturelle. De janvier à décembre 2013, la ministre de la Culture et de la Communication sillonne le territoire pour mettre en valeur les dispositifs d'éducation artistique et culturelle qui, aujourd'hui, fonctionnent, et les étendre. Elle souhaite favoriser les synergies pour que tous les jeunes, sur l'ensemble de notre territoire, aient un accès équitable à l'art et à la culture.



PARTENARIATS



JEUDI 19 JANVIER

RÉUNION AVEC LE CES DE L'ANRU

Dans le cadre de la rénovation urbaine, une rencontre du CES de l'ANRU avec Yazid Sabeg a réuni une vingtaine d'élus de Ville & Banlieue à l'Assemblée Nationale. Sont présents : Renaud Gauquelin, Damien Carême, Patrick Jarry, Alain Cazabonne, Chantal Duchène, Rachid Maziane, Pierre Quénéa.

Les élus ont évoqué la nécessité d'avoir une politique de la ville ambitieuse comme préalable de la réussite du PRU. Le PNRU1 ira à son terme, dira Yazid Sabeg, malgré les contraintes d'ordre budgétaire ; et sur le volet 2, il faudra réinventer de nouvelles modalités de participation financière, des projets intégrés qui tiennent compte de la dimension spatiale et économique et des atouts des quartiers et de leurs habitants. « Changeons de regard sur les quartiers, vers de nouvelles exigences pour la rénovation urbaine » est le maître mot de cette réunion.

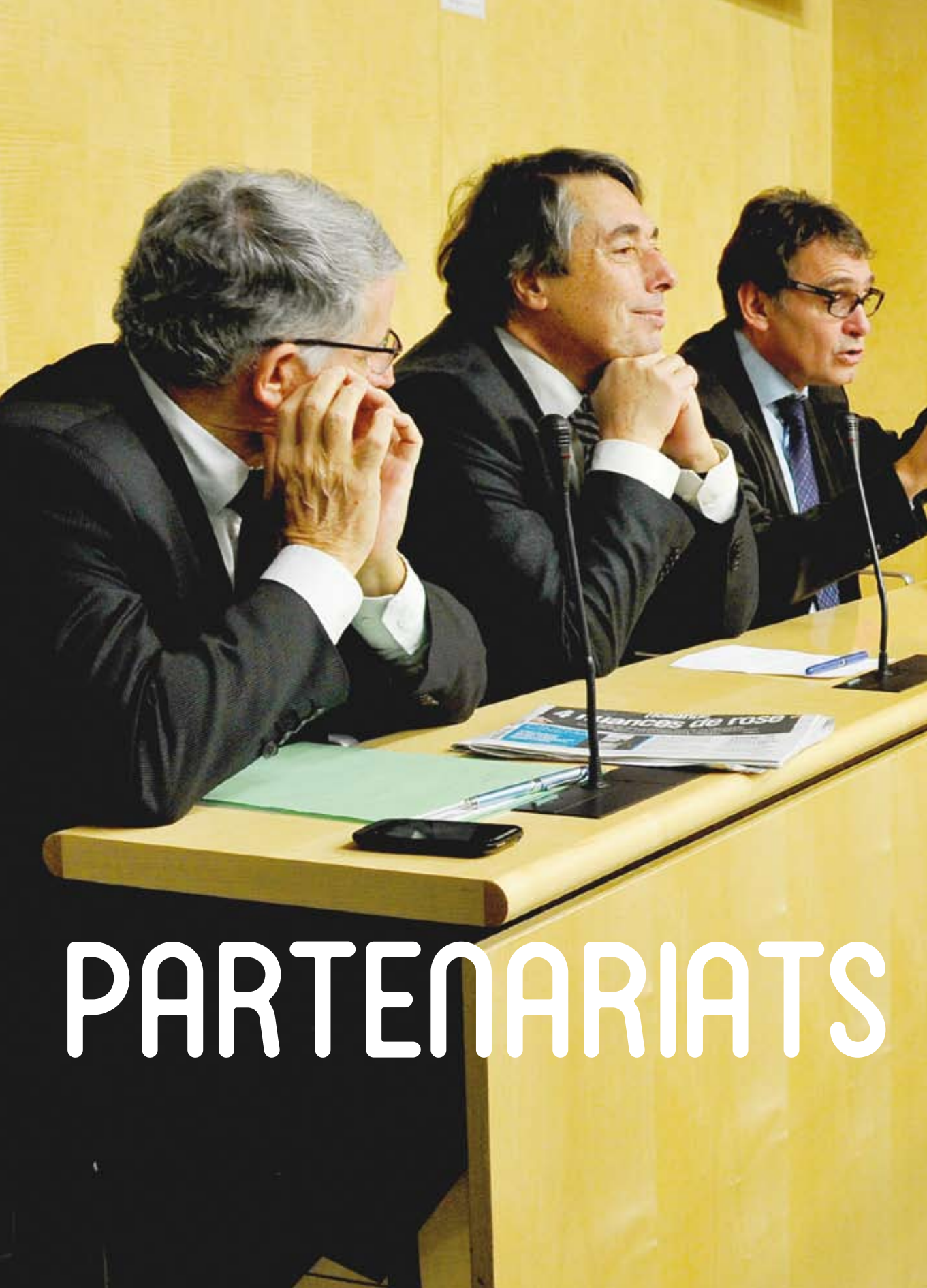
Certu

MARDI 31 JANVIER ET MERCREDI 1ER FÉVRIER

2ÈMES ENTRETIENS DU CERTU - LYON

Les 2^{èmes} entretiens du Certu avaient pour thème « Métropolisation et nouvelles urbanités », avec plus de 800 participants et 13 ateliers thématiques sur les diverses problématiques qui s'expriment dans l'espace périurbain. Un message commun à tous ces ateliers : « L'enjeu aujourd'hui c'est d'avoir un projet pour le périurbain ; et si le problème est moins l'extension urbaine que son organisation, comment organiser le périurbain et quels modèles prospectifs peut-on proposer ? »

Chantal Duchène, adjointe au maire d'Ivry-sur-seine, membre du Conseil d'Administration de Ville & Banlieue, représentait Ville & Banlieue.



PARTENARIATS

JEUDI 9 FÉVRIER

LA JOURNÉE D'ACTUALITÉ DU RÉSEAU DES ACTEURS DE L'HABITAT : "QUOI DE NEUF ACTEURS ?"

organisée par l'USH et les associations d'élus dont Ville & Banlieue

Les acteurs de l'habitat se sont donnés rendez-vous le 9 février pour une journée d'échanges sur les questions d'actualité et les évolutions législatives. Ils ont notamment analysé les conséquences de la crise sur les marchés immobiliers et sur les rapports sociaux.

À quelques mois d'échéances électorales majeures, les acteurs de l'habitat ont interrogé les programmes des principaux candidats et partis politiques en matière de logement, de foncier et d'urbanisme.

MARDI 14 FÉVRIER

COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE COMMUNE À VILLE & BANLIEUE, ACUF ET AMGVF organisée par Ville & Banlieue

La commission «Politique de la Ville» ACUF - AMGVF et Ville & Banlieue s'est tenue à l'Assemblée nationale en présence d'une trentaine d'élus.

À l'ordre du jour, la réalisation d'un manifeste «pour une nouvelle politique de la ville» qui a vocation à interpeller les candidats à l'élection présidentielle.

5 axes prioritaires devraient être développés, autant sur la gouvernance que sur les outils. Selon les élus, l'urgence est déclarée.



MARDI 3 AVRIL

CONFÉRENCE DE PRESSE VILLE & BANLIEUE, ACUF, AMGVF

Dans la continuité du manifeste présenté en 2010 et des différentes réflexions conduites ensemble depuis cette date, Ville & Banlieue, l'AMGVF et l'ACUF ont présenté leur manifeste commun 2012 pour une nouvelle politique de la ville, en forme d'adresse aux candidats à l'élection présidentielle.

Les 3 associations urbaines en appellent "à une prise de conscience partagée de l'urgence de la situation, en réaffirmant leur attachement aux fondamentaux qui président, depuis sa création, à la politique de la ville: combattre les inégalités sociales et territoriales et lutter contre les exclusions." Leur conviction "est qu'il faut repartir du territoire pour développer un projet social et urbain partagé par l'ensemble des acteurs", en priorisant notamment 3 enjeux: l'éducation, l'emploi et le renouvellement urbain.

JEUDI 5 AVRIL

LA JOURNÉE ORGANISÉE PAR LE RÉSEAU DES ACTEURS DE L'HABITAT : "L'ÉTAT, LES ACTEURS DE L'HABITAT ET LES TERRITOIRES: QUELLES PERSPECTIVES?"

La journée est introduite par Camille Vielhescaze, délégué général de Ville & Banlieue. La question de la place et du rôle des différentes parties prenantes de la politique de l'habitat ainsi que l'évolution du rôle de l'État étant d'actualité, les évolutions actuelles difficiles à décrypter, et la réforme territoriale bien complexe, cette journée sera consacrée à faire le point sur:

«Vers quel modèle de partage des responsabilités allons-nous en matière d'habitat, quelle

est aujourd'hui la place de l'État dans la définition et la conduite des politiques de logement sur les territoires, comment s'esquisse le rôle qu'il pourrait tenir demain et de façon concomitante, quel sera celui des autres acteurs ? »



MERCREDI 18 AVRIL

TRIBUNE COMMUNE DANS LIBÉRATION : VILLE & BANLIEUE ET LE COLLECTIF POUVOIR D'AGIR " LA BANLIEUE, MIROIR DE NOTRE SOCIÉTÉ "

À la veille des élections nationales, Ville & Banlieue et le Collectif Pouvoir d'Agir, dans une tribune commune, rappellent l'enjeu crucial que représentent les banlieues pour l'avenir de notre pays, dénoncent l'échec des politiques publiques dans leur ensemble face à la dégradation continue des services publics en matière d'éducation, d'emploi, de santé, de sécurité, de logement, de justice. « En banlieue comme dans le reste de la France, dans la politique de la ville comme dans chacune de nos politiques nationales, il nous faut réinterroger le sens de l'action publique pour réinventer notre modèle de société, pour mieux vivre demain tous ensemble. »

MARDI 10 JUILLET

DÉJEUNER DES PRÉSIDENTS ET DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX DES ASSOCIATIONS

Les membres du GIE, Renaud Gauquelin pour Ville & Banlieue, Roland Ries pour le GART, Michel Destot pour l'AMGVF, Vincent Feltess pour la FNAU et Daniel Delaveau pour l'AdCF, se sont retrouvés ce jour-là pour un déjeuner d'échanges et de travail.

MARDI 23 OCTOBRE

RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES ÉDUCATRICES

Le RFVE s'est réuni, passage Joubert. Renaud Gauquelin assistait à la réunion avec les autres présidents d'associations du GIE.

MARDI 6 NOVEMBRE

COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE COM- MUNE À VILLE & BANLIEUE, ACUF ET AMGVF

Cette réunion, tenue à l'Assemblée Nationale, s'inscrit dans le cadre de la concertation nationale lancée par le gouvernement, et avant la tenue de la réunion du « bilan à mi-parcours » du 22 novembre 2012. Son objectif étant de faire le tour de nos propositions sur les trois sujets cruciaux - la concertation nationale, la réforme de la géographie prioritaire et la mobilisation du droit commun, produire un communiqué commun en forme « d'alerte constructive » à l'égard du ministre et du gouvernement, et faire par la suite le point sur les premières avancées de ce « bilan à mi-parcours »...



MERCREDI 5 DÉCEMBRE

CONFÉRENCE DE PRESSE VILLE & BANLIEUE, ACUF ET AMGVF

Suite à leur réunion pour présenter leurs positions communes sur la concertation engagée par le gouvernement sur la réforme des zonages de la politique de la ville, les trois élus ont rappelé au gouvernement qu'ils souhaitent voir la politique de la ville davantage soutenue politiquement et financièrement, alors que les collectivités locales prennent toute leur part de l'effort national, à travers les emplois d'avenir et le financement du logement social, en attendant la prise en charge des coûts induits par la modification annoncée des rythmes scolaires.



RÉUNIONS STATUTAIRES

MARDI 21 FÉVRIER

Réunion de bureau
Assemblée nationale

MARDI 25 SEPTEMBRE

Conseil d'Administration élargi aux adhérents
Grande-Synthe (59)

JEUDI 22 MARS ET VENDREDI 23 MARS

Conseil d'administration d'arrêt des comptes
Allonnes (72)

JEUDI 18 OCTOBRE

Assemblée Générale en présence de François Lamy, ministre délégué à la Ville
Rillieux-la-Pape (69)

MARDI 26 JUIN

Conseil d'Administration élargi aux adhérents,
en présence de François Lamy, ministre délégué à la Ville
GIE Joubert - Paris IX^{ème}

MARDI 11 SEPTEMBRE

Réunion de bureau
GIE Joubert - Paris IX^{ème}





AGENDA DES ACTIVITÉS 2012

JEUDI 19 JANVIER

• Réunion avec le CES de l'ANRU, avec Yazid Sabeg. En présence de: Renaud Gauquelin, Damien Carême, Patrick Jarry, Alain Cazabonne, Chantal Duchène, Rachid Maziane, Pierre Quénéa

Assemblée nationale

• Réunion du groupe « Santé », avec Renaud Gauquelin et Catherine Arenou

Assemblée nationale

• Réunion du groupe « Sports et Culture », avec Gilles Leproust

Assemblée nationale

MARDI 24, MERCREDI 25 ET JEUDI 26 JANVIER

13^{èmes} Assises de l'Énergie

Chantal Duchène, présidente de la Commission Développement Durable intervient au titre de Ville & Banlieue

Dunkerque

JEUDI 26 JANVIER

• Réunion du groupe « Politique de la Ville » avec Christophe Girard, adjoint au maire de Saint-Denis et Patrick Joyeux, consultant

Assemblée nationale

• Réunion du groupe « Sécurité » avec Stéphane Beaudet, maire de Courcouronnes

Assemblée nationale

• Réunion du groupe « Développement Durable » avec Chantal Duchène, adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine

Assemblée nationale

MARDI 31 JANVIER ET MERCREDI 1ER FÉVRIER

Entretiens du CERTU

Chantal Duchène, adjointe au maire d'Ivry-sur-Seine, représente Ville & Banlieue

Lyon

MERCREDI 1ER FÉVRIER

Réunion du groupe « Finances Locales » avec François Pupponi, Marc Goua, Saïd Yahiaoui

Assemblée nationale

JEUDI 2 FÉVRIER

Colloque Ville & Banlieue/Institut Montaigne

« Banlieues: quelles propositions pour demain ? » suite à l'enquête dirigée par Gilles Kepel « Banlieue de la République »

Sénat

JEUDI 9 FÉVRIER

• Réunion du groupe « Démocratie participative, laïcité » avec Jo Spiegel, maire de Kingersheim

Ville & Banlieue

• Réunion du groupe « Éducation » avec Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes et Patrick Jarry, maire de Nanterre

Ville & Banlieue

• « Quoi de neuf acteurs ? » La journée d'actualité du réseau des acteurs de l'habitat organisée par l'USH

MARDI 14 FÉVRIER

• Commission politique de la Ville commune à Ville & Banlieue, ACUF et AMG VF

Assemblée Nationale

• Audition de Ville & Banlieue par Maurice Leroy, ministre de la ville. Élus présents: Renaud Gauquelin et Claude Dilain

MARDI 21 FÉVRIER

Réunion de bureau

Assemblée nationale

JEUDI 8 MARS

• Conférence de Presse de Ville & Banlieue. Élus présents: Renaud Gauquelin, Claude Dilain, Catherine Arenou, Damien Carême, Stéphane Beaudet, Gilles Leproust, Christophe Girard, Jean-Yves Le Bouillonnet, François Pupponi

• Présentation des 120 propositions de Ville & Banlieue dans le cadre de la campagne présidentielle

Assemblée Nationale

JEUDI 22 MARS ET VENDREDI 23 MARS

• Le sport en banlieue: «une énergie positive pour la ville en crise?»

Allonnes

• Conseil d'administration d'arrêt des comptes
• Visite et colloque: jeudi 22 mars après-midi et vendredi 23 mars au matin

MARDI 3 AVRIL

Conférence de presse Ville & Banlieue, ACUF, AMG VF pour la présentation du Manifeste commun pour une nouvelle politique de la Ville

Assemblée Nationale

MERCREDI 4 AVRIL

Participation au Sénat à une table ronde sur le contrôle de l'application de la loi DALO. Renaud Gauquelin est représenté par Christophe Girard, adjoint au maire de Saint-Denis

JEUDI 5 AVRIL

Intervention de Camille Vielhescaze à la journée organisée par le réseau des acteurs de l'habitat: «L'État, les acteurs de l'habitat et les territoires: quelles perspectives?»

Auditorium USH, Paris VIII^{ème}

VENDREDI 20 AVRIL

Déménagement de l'association

DIMANCHES 22 AVRIL ET 6 MAI

Élections présidentielles

MERCREDI 9 MAI

Commission Finances

Assemblée Nationale

VENDREDI 1ER JUIN

Rencontre avec Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, au ministère

Délégation autour de Renaud Gauquelin: François Pupponi, Damien Carême, Dominique Voynet, Catherine Arenou, Gilles Leproust, Stéphane Beaudet, Claude Dilain

DIMANCHES 10 ET 17 JUIN

Élections législatives

MARDI 12 JUIN

Rencontre avec François Lamy, ministre délégué chargé de la Ville

Délégation autour de Renaud Gauquelin: Claude Dilain, Catherine Arenou

MARDI 26 JUIN

Conseil d'Administration élargi aux adhérents en présence de François Lamy, ministre délégué à la Ville

GIE Joubert - Paris IX^{ème}

MARDI 10 JUILLET

- Déjeuner des présidents et délégués généraux des associations, membres du GIE : Renaud Gauquelin (Ville & Banlieue), Roland Ries (Gart), Michel Destot (AMGVF), Vincent Feltesse (FNAU), Daniel Delaveau (AdCF)
- Forum Libération - Île-de-France. Rencontre avec Pierre Hivernat directeur du développement à Libération

MARDI 17 JUILLET

- Rencontre avec Jérôme Puell, conseiller technique en charge du logement et de la politique de la ville auprès de Jean-Marc Ayrault

Délégation autour de Renaud Gauquelin : Catherine Arenou et Damien Carême

- Commission Finances

Assemblée Nationale

MARDI 11 SEPTEMBRE

Réunion de bureau

GIE Joubert - Paris IX^{ème}

MARDI 18 SEPTEMBRE

Rencontre avec Manuel Valls, ministre de l'intérieur

Délégation autour de Renaud Gauquelin : Catherine Arenou, Stéphane Beaudet, Damien Carême, François Pupponi

MARDI 25 SEPTEMBRE

Conseil d'Administration élargi aux adhérents à la mairie de Grande-Synthe

DU 26 AU 28 SEPTEMBRE

2^{èmes} Assises nationales de la Biodiversité
Grande-Synthe

LUNDI 8 OCTOBRE

Audition de Ville & Banlieue par François Pupponi comme rapporteur pour avis sur le Projet de loi de finances 2013 pour les crédits Ville. Catherine Arenou, 1^{ère} vice-présidente de Ville & Banlieue

Assemblée Nationale

JEUDI 11 OCTOBRE

- Lancement par François Lamy, ministre délégué à la ville, de la Concertation pour une réforme de la politique de la ville

Damien Carême, secrétaire général représente Renaud Gauquelin, président de Ville & Banlieue.

Roubaix

- Rencontre avec Nicolas Grivel, directeur de cabinet adjoint de Michel Sapin, ministre du travail : Renaud Gauquelin, président de Ville & Banlieue

- Rencontre avec Marianne De Brunhoff, conseillère de Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale. Élus présents : Renaud Gauquelin, Patrick Jarry

JEUDI 18 OCTOBRE

Assemblée Générale, en présence de François Lamy, ministre délégué à la Ville

Rillieux-la-Pape

VENDREDI 19 OCTOBRE

2^{èmes} Rencontres nationales contre les discriminations territoriales. Gilles Leproust, maire d'Allonnes, représente l'association

La Courneuve

MARDI 23 OCTOBRE

- Rencontre avec Marylise Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique. Délégation autour de Renaud Gauquelin : Dominique Voynet, Gilles Leproust, Marc Vuillemot

- Réseau Français des Villes Éducatrices. Renaud Gauquelin représente l'association aux côtés de l'AMGVF, la FVM, l'AMF, l'AMRF...

GIE Joubert - Paris IX^{ème}

MARDI 6 NOVEMBRE

- Commission politique de la Ville commune à Ville & Banlieue, ACUF et AMGVF

Assemblée Nationale

- Audition de Renaud Gauquelin par Thierry Wahl, Inspecteur Général des Finances, président de la Commission pour la création d'un commissariat général à l'égalité des territoires (CGET)

Paris

- Audition de Renaud Gauquelin par la Commission sur la Conférence de Consensus sur la prévention de la récidive.

Ministère de la Justice

- Audition délégation Ville & Banlieue au cabinet de Valérie Fourneyron. Élus présents: Catherine Arenou, Gilles Leproust

Ministère des sports et de la Jeunesse

MARDI 18 DÉCEMBRE

Rencontre avec Marisol Touraine, ministre de la Santé et des Affaires Sociales. Élus présents: Renaud Gauquelin et Dominique Voynet

MARDI 13 NOVEMBRE

Commission Finances

Assemblée Nationale

MERCREDI 14 NOVEMBRE

Audition de Ville & Banlieue par Claude Dilain, sénateur de la Seine-Saint-Denis, comme rapporteur pour avis de la mission « Égalité des Territoires, Logement et Ville » du projet de la loi de finances 2013. Damien Carême, secrétaire général, représente Ville & Banlieue

Sénat

VENDREDI 16 NOVEMBRE

1^{ère} Réunion de travail sur les modalités de mise en place d'outils justes et efficaces de péréquation

Délégation Ville & Banlieue: Stéphane Blanchet (1^{er} adjoint Sevrans), Damien Carême, Claude Dilain, Olivier Klein, Gilles Leproust, François Pupponi, Dominique Voynet

Ministère de la Ville

JEUDI 22 NOVEMBRE

Séance plénière, de mi-parcours, de la Concertation nationale sur la politique de la Ville menée par François Lamy.

MERCREDI 5 DÉCEMBRE

- Conférence de presse Ville & Banlieue, ACUF et AMGVF

Assemblée Nationale

- Réunion de travail dans le cadre de la mission Pupponi sur la solidarité financière. Damien Carême, secrétaire général, maire de Grand-Synthe représente Ville & Banlieue

CONTACT

Ville & Banlieue



22 rue Joubert
75009 PARIS



01 47 00 27 00

contact@ville-et-banlieue.org

www.ville-et-banlieue.org

Ce rapport a été réalisé par
l'équipe de Ville & Banlieue :

Sylvie Thomas
Bernard Bensoussan
Aïda Hanna Dib

•Crédits photographiques :

Service communication / Anah
Service communication / ville de Blagnac
Service communication / ville de Creil
Service communication / ville de Grande-Synthe
J.-F. Lassara / IAU-ÎDF
Service communication / ville des Lilas
Véronique Guillien / ville de Montreuil
Claire Macel & Dominique Jassin / ville de Nanterre
Ernest Vidal / ville de Rillieux-la-Pape
Service communication / ville de Rillieux-la-Pape
Forzhalf – PSS. ZAC les Tilleuls / Saint-Herblain
F. Le Divenah / ville de Vannes

•Remerciements :

À l'Anah, l'ANRU, à l'IAU-ÎDF et aux villes d'Allonnes,
Creil, Floirac, Les Lilas, Montfermeil, Montreuil, Nanterre,
Pantin, Rillieux-la-Pape, Saint-Herblain, Sevran, Vannes.

Conception graphique : elodiejarret.com

Impression : H2impression

Avril 2013